

CONSEIL DES MINISTRES

Les allocations touristique et du hadj revalorisées

L'allocation touristique portée à 750 euros pour les personnes majeures et à 300 euros pour les mineurs. Quant à l'allocation du Hadj, elle passe à 1000 dollars.

P 3



L'OPÉRATION CONSISTE À INFILTRER, À DISTANCE, LES QUARTIERS POPULAIRES POUR DES DESSEINS FUNESTES

Un plan d'espionnage français déjoué à Alger

P 3

ELLE SUIT AVEC GRANDE ATTENTION LA SITUATION

L'Algérie appelle toutes les parties du peuple syrien au dialogue

LIRE EN PAGE 5

BACHAR EL-ASSAD ABANDONNE LE POUVOIR

La Syrie se dirige vers l'inconnu



Ph : DR

POUR LES PROGRES ÉCONOMIQUES RÉALISÉS

La Banque mondiale félicite l'Algérie

P 2

VÉHICULES DONT L'ANNÉE DE MISE EN CIRCULATION EST INCONNUE

Les automobilistes appelés à régulariser la situation

P 3

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI SUR LES ARRÊTS DE LA CJUE :

« On nous a accordé ce que certains tentaient de nier »

P 5

HIPPODROME ANTAR IBND CHEDDAD ES-SÉNIA - ORAN , CET APRÈS-MIDI À 15H30

Sifat El Mesk et Giga Tune le duo favori

P 21

La Syrie sans Assad

La Syrie vient de rompre avec son passé. Les damascènes se sont réveillés hier matin avec le bruit des tirs d'armes à feu et des pickups roulant à vive allure dans les rues de la capitale syrienne. Un homme de 42 ans, Abou Mohammed al-Joulani, de son vrai nom Ahmed al-Chareh, à la tête d'un groupe d'hommes armés qui ont pris pour surnom « Hayat Tahrir al-Sham » (HTS), a pris le pouvoir en Syrie dans la nuit de samedi à Dimanche. Au moment où nous écrivons ces lignes, on est sans nouvelles de l'ancien président, Bachar Assad, qui aurait quitté le pays en compagnie de sa famille. L'homme fort du moment, Al-Joulani, serait originaire du Golan. Sa famille aurait fui après l'occupation de cette zone syrienne par Israël en 1967. Il dirige un mouvement issu d'une scission d'Al Qaïda et semble bénéficier du soutien de la Turquie, tandis que la France vient de se « réjouir » de la

chute de Bachar Assad et que l'Allemagne considère que « c'est une bonne nouvelle ». Pour la Russie, allié du régime de Assad, son porte-parole, Dimitri Peskov, a déclaré, dimanche, que « Suite aux négociations entre Bachar el-Assad avec un certain nombre de participants au conflit armé sur le territoire de la Syrie, il a décidé de démissionner de son poste présidentiel et a quitté le pays en donnant l'instruction de procéder au transfert du pouvoir de manière pacifique ».

Ce qui semble accréditer cette thèse c'est cette déclaration du Premier ministre syrien, Mohammad Ghazi al-Jalali, qui s'est dit prêt à coopérer avec « tout leadership que choisira le peuple syrien ». Les forces d'Al Joulani ont effectivement déclaré être en contact avec lui et ont interdit aux membres de leur groupe « de s'approcher des institutions publiques ». Il faut un peu plus de recul pour avoir une idée très précise sur les objectifs de cet homme et des hommes qui l'accompagnent. Mais d'ores et déjà et si vrai-

ment El-Joulani (du nom du Golan) est originaire du plateau syrien occupé par Israël, l'État hébreu a quelques soucis à se faire. Pourtant certains médias occidentaux affirment, selon leurs sources, que la chute de Assad profite à Tel-Aviv. Ceci dit, le conflit armé en Syrie a débuté avec ce qui est communément appelé « le printemps arabe » en 2011.

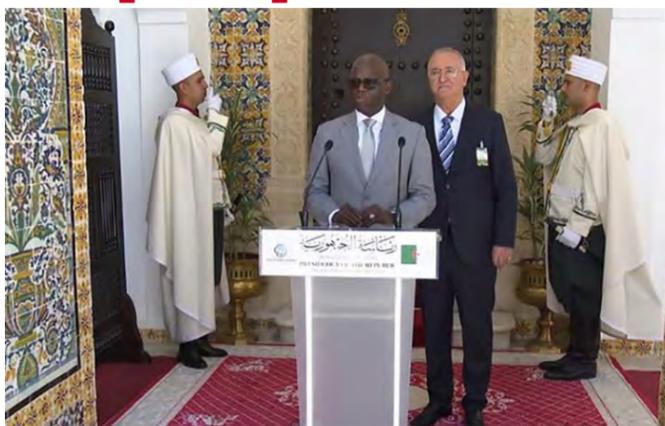
Aidé militairement par la Russie et de l'Iran, Assad a pu contenir les assauts des groupes armés ponctués par des bombardements de l'armée sioniste. Après une accalmie qui aura duré 8 années, les hostilités ont repris. À la surprise générale et en moins d'une semaine les groupes d'Al Joulani ont réussi à prendre toutes les villes à partir d'Alep et jusqu'à Damas. Il est à craindre que ce n'est pas la fin du désordre, car la Turquie pourrait, dans ce pays multiethnique, poursuivre les kurdes qui eux combattent pour leur autonomie. L'autre question concerne l'avenir des deux bases militaires russes de Tartous et de Kheimim. Il est stratégiquement difficile pour la Russie de quitter cette partie de la Méditerranée. On en saura plus dans quelques jours. Le temps de la décantation !

Zouhir Mebarki

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE :

« Je félicite l'Algérie pour le progrès économique qu'elle a réalisé »

L'Algérie est « en train de progresser de manière tout à fait positive » sur le plan économique, avec des « chiffres qui parlent d'eux-mêmes », a indiqué, le vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ousmane Dione, félicitant les autorités du pays pour ces progrès.



« La situation économique de l'Algérie est bonne et saine, il est important de féliciter les autorités algériennes par rapport aux résultats qu'elles sont en train d'enregistrer. Il faut quand même reconnaître que depuis 2021, l'économie algérienne a enregistré une reprise vigoureuse », a-t-il déclaré à l'émission « Débat politique » de la chaîne 3 de la Radio nationale. « L'Algérie est en train de progresser de façon tout à fait positive... il faudra la féliciter pour ces progrès et l'inciter à continuer à aller de l'avant », a-t-il soutenu. Chiffres à l'appui, M. Dione a notamment cité « un taux de croissance de 3,9% à 4% par an, réalisé par l'économie algérienne après l'épidémie du Covid, une croissance aujourd'hui mieux stabilisée et qui continue à croître ». Cette croissance, poursuit-il, est « soutenue, en large partie, par les exportations des hydrocarbures », saluant aussi « l'effort constaté en termes de diversification, avec des recettes (hors hydrocarbures) ». Il a également fait observer « le solde positif de

la balance courante depuis 2022 », et « la hausse des réserves de change de l'Algérie, pour se situer aujourd'hui à l'équivalent de 16 mois d'importations ».

UNE INFLATION MAÎTRISÉE ET UNE POLITIQUE SOCIALE REMARQUABLE

Quant au taux d'inflation, le vice-président de la BM estime que « la phase inflationniste a été bien maîtrisée » en Algérie, faisant remarquer que « les prix sur le marché algérien sont beaucoup plus abordables comparés aux prix mondiaux ». La hausse du déficit budgétaire est d'ailleurs engendrée, soutient-il, par « les différentes interventions de l'État destinées à soutenir et à préserver le pouvoir d'achat des Algériens ». Pour lui, cette politique sociale de l'État est « importante et intéressante dans le contexte mondial actuel où il n'y a pas beaucoup de pays qui peuvent se permettre d'investir autant pour soutenir le pouvoir d'achat de leurs populations ». Parmi les multiples progrès réalisés par l'Algérie ces dernières années, M. Dione s'est

notamment réjoui de « l'ouverture du marché, de la compétitivité, la stabilité macroéconomique, un cadre où les IDE se sentent de plus en plus à l'aise, le développement des infrastructures et le développement structurel de certains secteurs niches » comme l'agriculture, le tourisme, le digital et les startups ». Il a également évoqué la qualité de la qualification des Algériens, notamment dans le secteur des hydrocarbures. « Je viens d'ailleurs de rentrer ce matin de Hassi Messaoud, c'est dire combien l'Algérie nous tient à cœur et que son développement est une priorité (...) J'ai pu voir les investissements (énergétiques) extraordinaires et surtout la qualité technique des Algériens sur les différents champs d'hydrocarbures », a-t-il fait constater, saluant « un (Made in Algeria) fondamentalement important ». Le représentant de l'institution internationale a cependant attiré l'attention sur la nécessité de renforcer les efforts en matière de marketing et de communication sur ces progrès.

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes, mais il faut plus d'effort de marketing pour faire connaître les progrès réalisés par l'Algérie. À titre d'exemple: de grandes performances ont été réalisées par le pays en matière de dessalement de l'eau de mer, des réalisations qui restent malheureusement inconnues par beaucoup de gens », a-t-il regretté. Mettant, d'autre part, l'accent sur la place stratégique de l'Algérie en Afrique, M. Dione a invité le pays à exploiter sa position géographique pour pouvoir renforcer les échanges économiques, commerciaux et technologique avec les pays africains, afin de consolider sa position en termes d'exportation, d'attrait des investissements et des technologies nouvelles. Pour l'Afrique, l'Algérie « pourrait être non seulement un vecteur de progrès économique mais aussi d'attrait des IDE, de création d'emplois de qualité, tout en assurant la mission de diffusion de la technologie à travers le continent africain », a-t-il prédit. Dans son rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie pour l'automne 2024, la Banque mondiale a mis en avant « la solide performance économique » du pays, avec une croissance « robuste » au premier semestre, à 3,9%. Cette croissance est « diversifiée et soutenue par un secteur agricole résilient », avait souligné la BM dans son rapport, en précisant que l'Algérie a connu une « amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3% sur les neuf premiers mois de 2024 ».

Sarah O.

CLÔTURE DE LA 3E CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP L'Afrique mise sur l'intelligence artificielle

La 3e édition de la Conférence africaine des start-up, tenue sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est achevée samedi soir à Alger, marquant une étape importante pour le développement de l'intelligence artificielle (IA) sur le continent. Organisée au Centre international de conférences (CIC) sous le thème « Ré-imaginer l'Afrique grâce à l'intelligence artificielle », cette rencontre de trois jours a réuni des ministres, des experts, des investisseurs et plus de 500 start-up venus de 22 pays africains, ainsi que des représentants d'Europe et d'Asie. Les discussions ont porté sur les opportunités et les défis liés à l'IA, tout en explorant des solutions concrètes pour le développement durable. Lors de la cérémonie de clôture, les participants ont adopté la Déclaration ministérielle d'Alger sur le développement des start-up et de l'intelligence artificielle en Afrique, appelant à une harmonisation des politiques continentales en matière d'IA. Ces recommandations visent à renforcer la coopération interafricaine et à mettre en place un cadre réglementaire favorable à l'innovation. L'Algérie, qui a joué un rôle central dans l'organisation de cet événement, a annoncé l'adoption de sa stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, destinée à transformer cette technologie en outil au service des différents secteurs économiques et sociaux. Le ministre de l'Économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a salué cette initiative, soulignant que « l'IA est désormais une nécessité pour répondre aux défis économiques et sociaux et pour bâtir une économie fondée sur le savoir ». La conférence a également été marquée par la nomination de Mme Nacima Arhab, secrétaire générale du ministère de l'Économie de la connaissance, comme Secrétaire générale de la Conférence africaine des start-up, ainsi que celle de Yacine Laskri à la présidence de la Fédération africaine des anges d'affaires (AFBAN), créée lors de la précédente édition. En marge de la Conférence, un Salon des start-up a permis à des dizaines d'entreprises innovantes d'exposer leurs projets. Plus de 100 start-up algériennes et des participants venus d'Afrique, d'Europe et d'Asie ont présenté des solutions axées sur l'IA, démontrant le potentiel d'innovation du continent. Invité d'honneur de cette édition, le ministre d'État éthiopien à l'Innovation et à la Technologie, Bayissa Bedada, a appelé à dynamiser les actions communes pour exploiter les ressources disponibles et accélérer la transition numérique en Afrique. Il a également salué les start-up africaines, qualifiées de « moteurs d'innovation capables de résoudre les problèmes sociaux ». Cette conférence a consolidé la position de l'Algérie comme acteur clé dans le soutien à l'innovation et au développement des start-up en Afrique, tout en ouvrant la voie à une collaboration renforcée pour relever les défis technologiques du continent.

M.Seghilani

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une réunion-débat interministérielle sur l'IA

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a organisé, à Alger une réunion-débat avec ses homologues africains à l'occasion de la célébration de « la Journée africaine des télécommunications », a indiqué un communiqué du ministère. En effet, la réunion a vu la participation du ministre des Technologies de la Communication de la République tunisienne, Sofiane Hemissi, du ministre de la Transformation numérique et de la modernisation de l'administration de la République islamique de Mauritanie, Ahmed Salem Bada, du ministre des Postes, des télécommunications, de l'économie numérique et de la transparence de l'Union des Comores, Oumouri M'madi Hassani, du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique de la République du Congo, Léon Juste Ibombo, outre la participation de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zerrouki a souligné que « l'Algérie accorde une importance capitale à cet événement, ce qui témoigne de son engagement ferme à soutenir l'action africaine commune dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information », ajoutant que « son activité soutenue au sein des structures de l'Union africaine des télécommunications (UAT), notamment à travers la présidence de la Conférence des plénipotentiaires de cette

éminente institution, incarne son rôle central dans le renforcement des efforts régionaux pour accélérer la dynamique d'intégration numérique et favoriser l'innovation technologique ». Le ministre a évoqué le slogan choisi par l'UAT pour cette année, à savoir « Accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Afrique à travers les politiques et l'innovation au service du développement durable », soulignant l'importance que l'Algérie accorde à cette question ». M. Zerrouki a rappelé, dans ce sens, l'allocution du président de la République lors de l'ouverture de la 3e édition de la Conférence africaine des startups, dans laquelle il a affirmé qu'il « faut impérativement intégrer l'intelligence artificielle dans les trajectoires de consolidation de l'économie de la connaissance ». De leur côté, les participants au panel ministériel ont relevé l'importance de l'intelligence artificielle dans le développement économique et social du continent », soulignant la nécessité « d'élaborer des stratégies nationales dans ce domaine, en veillant à aligner les efforts et les cadres stratégiques de l'Union africaine et des initiatives mondiales pour garantir une utilisation harmonieuse et efficace de cette technologie ». Ils ont également évoqué, « les efforts de développement des infrastructures et des services de communication à travers l'Afrique dans l'objectif de réduire la fracture numérique et de renforcer l'accès équitable à Internet

et aux technologies modernes », outre « les efforts de leurs pays en matière de développement de l'intelligence artificielle et de son usage ». Les discussions ont porté, selon le même communiqué, sur « la nécessité d'investir dans des infrastructures numériques solides, de développer les compétences locales en matière d'intelligence artificielle, et de renforcer la coordination entre les acteurs publics et privés pour intégrer les applications d'intelligence artificielle dans la gestion des services publics et dans des domaines tels que la santé, l'éducation, et autres, en sus de l'amélioration de l'efficacité, de l'accès et de la qualité de ces services essentiels pour les citoyens ». Il a également été convenu de « renforcer la coopération entre les pays africains et d'œuvrer ensemble à la mise en œuvre de politiques et d'initiatives régionales favorisant l'innovation technologique et l'intelligence artificielle, en vue de garantir une intégration réussie de cette technologie dans les sociétés africaines », a précisé la même source. Cet événement était « l'occasion de mettre en lumière l'importance de l'engagement des gouvernements africains à mettre en place un cadre législatif et réglementaire approprié pour l'application de l'intelligence artificielle, garantissant un développement équilibré et éthique de cette technologie », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

CONSEIL DES MINISTRES

Les allocations touristique et du hadj revalorisées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs et à des questions intéressant les citoyens.

Après s'être informé de l'activité du Gouvernement pour les deux dernières semaines, ainsi que du programme de numérisation des services publics, le président Tebboune a donné des instructions et des orientations. Pour commencer, il a ordonné d'augmenter les allocations touristique et du hadj. Il a ainsi été décidé de porter l'allocation touristique à 750 euros, une seule fois par an, pour les personnes majeures et à 300 euros, une seule fois par an, pour les mineurs. Quant à l'allocation du hadj, elle passe désormais à 1000 dollars.

Concernant l'indemnisation des victimes des inondations qui ont touché, septembre dernier, certaines wilayas, un rapport présenté par ministre de l'Intérieur, prévoit le dédommagement de 1.564 familles dont les maisons, le meuble et l'électroménager étaient touchés. Ces indemnités représentent une valeur de 250.000 dinars au bénéfice de chaque famille, tandis 824 aides financières seront versées aux victimes. Pour le bâti, ce plan prévoit la réhabilitation de 2.960 logements, dont 700.000 dinars ont été accordés à chaque famille, en plus du relogement de 344 autres familles.

Dans le domaine agricole, l'opération d'indemnisation a abordé sa dernière étape, à savoir l'inspection et le classement des dommages causés aux agriculteurs afin de procéder aux versements en nature dans toutes les wilayas concernées, et ce en fonc-



Ph: DR

tion des cas d'assurance et de l'ampleur des dommages. Dans la foulée, le Président a apprécié les efforts du ministère de l'Intérieur et des services publics pour avoir assuré, comme rôle de l'Etat, l'assistance et la solidarité et d'être aux côtés des citoyens dans les moments de crises et des catastrophes majeures. Le Président a également ordonné de régulariser ce dossier d'ici la fin de l'année en cours.

Abordant le plan agricole 2024-2025, le Président a ordonné l'adoption d'un plan prévisionnel précis et clair qui permettra d'abord d'approvisionner le marché national en quantités suffisantes de produits agricoles, puis de procéder à l'exportation des produits qui ont connu un excédent important durant cette saison.

En outre, il instruit l'adoption d'une stratégie intégrée consistant à réduire les importations, parallèlement à la mise à profit du nouveau plan national de valorisation des eaux usées, qui servira la production agrico-

le. Dans ce sens, il a apprécié les efforts fournis dans ce secteur, dont l'impact se fait sentir durant en ces temps.

Autre dossier examiné à cette réunion, les chemins de fer. A ce titre, le Président a ordonné l'accélération de la mise en œuvre du plan de modernisation pour établir un réseau ferroviaire national, conformément aux mégaprojets à haut rendement économique, dont la plus grande priorité étant le projet ferroviaire Alger-Tamanrasset et partant vers les pays africains. Toujours concernant le réseau ferroviaire, le Président a également ordonné au Groupe des travaux maritime, d'entamer immédiatement les travaux dans les petits et moyens ports, tels qu'à Boudis, Jijel, Bejaia, Annaba, Mostaganem, Ghazaouet, Cap Djinet, Ténès et Dellys. Le Conseil des ministres a conclu ses travaux en approuvant des décrets présidentiels couvrant les domaines de la coopération internationale.

Synthèse Farid Guellil

L'OPERATION CONSISTE A INFILTRER, A DISTANCE, LES QUARTIERS POPULAIRES POUR DES DESSEINS INAVOUÉS

Un plan d'espionnage français déjoué à Alger

Cette affaire qui n'a pas encore révélé tous ses secrets risque de tourner au vinaigre sachant que l'on est en pleine crise diplomatique avec la France. Cherche-t-on à travers ce plan funeste à semer le trouble et le chaos en Algérie ? Un plan d'espionnage des renseignements français, rien que ça, et qui vise à entrer en contact avec des extrémistes résidents à Alger, pour infiltrer les quartiers populaires dans la capitale, a été déjoué par les services de sécurité algériens. C'est ce qu'a révélé, hier, dans un témoignage-vidéo diffusé par la Télévision nationale, un suspect arrêté à Tipaza et qui était en contact, par le moyen du téléphone portable et

via l'application WhatsApp, avec les services français. Le but recherché ? L'obtention d'informations sensibles et susceptibles d'être exploitées pour une mission dont on ignore, à ce stade de révélations, la finalité. Ainsi, dans une séquence vidéo d'une durée de 2 minutes, diffusée par la Télévision publique, la personne arrêtée à Tipaza a révélé ses contacts directs avec des agents des services de renseignement français. Cette personne sert d'agent de liaison avec des extrémistes dans la capitale et d'une courroie de transmission pour des informations de nature sensible. Qu'en est-il de visées, que l'on devine sournaises, derrière ce plan ? Le suspect a, lors de son

interrogatoire par les services de sécurité algériens, craché le morceau. Après avoir « achevé la mission Tipaza, « les renseignements français ont cherché à infiltrer les quartiers populaires de la capitale, comme Bab El Oued, El Magharia, Hussein Dey et El Harrach, et ce dans le but d'obtenir des informations sur des individus extrémistes », a-t-il révélé, précisant que ses contacts l'ont chargé de se rendre à Alger pour continuer à collecter des informations. A la fin de la mission, cet agent de liaison a été instruit par ses contacts dans les services français d'arrêter d'utiliser WhatsApp en lui proposant une autre messagerie vocale de rechange,

à savoir « Wire ». Dans ses communications, ce suspect a révélé avoir, à l'instigation des agents avec lesquels il était en contact, utilisé des pseudonymes comme « Real Madrid » pour communiquer de manière sécurisée.

Par ailleurs, et d'après les témoignages livrés, les services de renseignement algériens ont demandé à cette personne de rester en contact avec les services français dans le but de percer le secret de ce plan funeste et afin d'en connaître les tenants et les aboutissants derrière. Cette affaire qui n'a pas encore livré tous ses secrets risque d'exacerber la crise, déjà tendue, entre l'Algérie et la France.

Farid G.

VÉHICULES DONT L'ANNÉE DE MISE EN CIRCULATION EST INCONNUE

Le ministère de l'Intérieur appelle à régulariser la situation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé hier, les propriétaires des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue à se rapprocher des services compétents pour prendre les mesures nécessaires pour le changement de l'immatriculation par l'année de leur première mise en circulation, indique un communiqué du ministère. « Tous les citoyens propriétaires de véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, portant les diagrammes (22) ou (33) sont appelés à se rapprocher des services compétents et à prendre les mesures nécessaires pour remplacer les plaques d'immatriculation par de nouvelles qui incluent l'année

de leur première mise en circulation », ajoute le ministère. Ainsi, « les propriétaires de cette catégorie de véhicules sont tenus de se rapprocher des services des mines territorialement compétents pour soumettre leurs véhicules au contrôle de conformité afin de déterminer l'année de leur première mise en circulation, et partant déposer un procès de contrôle de conformité délivré au propriétaire du véhicule par le service d'immatriculation spécialisé pour élaborer une plaque d'immatriculation portant l'année de première mise en circulation du véhicule », précise la même source. Il est prévu au titre de ces nouvelles mesures, « le changement des cartes et plaques d'immatriculation des véhicules por-

tant le diagramme 22 et 33 par d'autres contenant l'année de première mise en service, avant le 31 décembre 2024, pour éviter les sanctions prévues dans la législation et la réglementation en vigueur dans ce domaine relative à l'organisation, la sécurité routière », conclut le document. Notant que ces véhicules dont la plupart ont été saisis par les Douanes algériennes pour être revendus aux particuliers ou autres à travers les enchères publiques se distinguent par le code «22» précédé par le chiffre qui indique le genre (de 1 à 9) ne sont pas identifiables par rapport à leur année de première mise en circulation pour diverses raisons : saisis pour défaut de documents, présentés avec une documentation

EN VISITE INOPINÉE

AU PORT D'ALGER

Le coup de gueule du ministre des Transports

Un communiqué du ministère des Transports a indiqué que le ministre du secteur, Saïd Sayoud, a effectué une visite inopinée au port d'Alger dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives et des orientations faites lors des dernières réunions de coordination et lors de sa dernière visite au port d'Alger, en plus du suivi des travaux de réaménagement des quais numéros 18, 19, 20 et 21 et du projet pour la réhabilitation de la façade du port d'Alger. Le communiqué a fait savoir que le ministre Sayoud a ouvertement exprimé son mécontentement et s'est dit insatisfait de certains aspects au niveau du port d'Alger et a ordonné la mobilisation de l'ensemble des parties concernées pour solutionner ces problèmes et lever les contraintes signalées. Au cours de cette visite, le ministre des Transports a marqué une halte au niveau du dock de l'Entreprise de réparation navale (ERENAV), et a également inspecté la gare maritime pour le transport des voyageurs. « Sur place le ministre a instruit les responsables du port d'Alger pour prendre en charge les voyageurs, notamment les membres de la communauté nationale établie à l'étranger tout en soulevant le niveau de coordination avec l'ensemble des parties prenantes », a conclu le communiqué.

Ania N.

APRÈS LE FNTE

Saâdaoui reçoit une délégation du CNAPESTE

Entamées le 5 décembre dernier, les rencontres entre partenaires sociaux et le ministère de l'Éducation nationale se poursuivent. Après avoir reçu les représentants du FNTE, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a poursuivi hier rencontré, samedi, le coordonnateur national et les membres du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), en présence de cadres de l'administration centrale, rapporte un communiqué de la tutelle. À cette occasion, Saâdaoui a assuré que toutes les préoccupations exprimées par les partenaires sociaux seront réglées selon un plan bien étudié. Concernant les dossiers d'ordre commun qui nécessitent l'avis de l'ensemble des syndicats, le ministre a précisé que son département poursuivra ses réunions de concertation avec le reste des organisations, notant que les dossiers nécessitant l'intervention directe de la tutelle seront traités après identification. De ce qui est des dossiers qui nécessitent des dispositions pouvant prendre du temps, le ministre a précisé que les syndicats seront informés ultérieurement des mesures qui seront prises à cet effet. De son côté, le coordonnateur national du CNAPESTE a salué la démarche participative et consultative de la tutelle. Il a exposé, à nouveau, les questions urgentes, dont le statut particulier des enseignants.

A. N.

Sarah O.

LE THÈME FERA L'OBJET D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL OUVERT AUJOURD'HUI

Grands débats sur le « cinéma et la mémoire » à Alger

Organisé sous le haut patronage du président de la République, un colloque international sur le cinéma et la mémoire sera ouvert, aujourd'hui à Alger, et ce jusqu'au mercredi prochain, avec la participation d'experts et de spécialistes du cinéma et de l'histoire, algériens et étrangers, dans le cadre des festivités commémoratives du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre.



Ph. : DR

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce colloque de trois jours, abordera «le rôle du cinéma en tant qu'outil pour construire et documenter la mémoire collective et renforcer les valeurs de liberté et de résistance», selon les organisateurs. Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le coordina-

teur du colloque Cheddad Bezia, qui est également directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture et des Arts, a indiqué que, «cet événement reflétait l'intérêt particulier que l'État algérien accorde au dossier de la mémoire dans tous ses volets, et aux archives cinématographiques à travers la nouvelle loi sur le cinéma».

Pour sa part, le directeur général du CADC et président du comité d'organisation du col-

loque, Zineddine Arkab, a précisé que «cet événement verra la participation de chercheurs et d'experts, algériens et étrangers, qui discuteront des principaux essais cinématographiques abordant les mouvements de libération dans le monde, du rôle du cinéma dans la documentation et le soutien aux mouvements de résistance, de la numérisation et de la restauration des films». A son tour, Le Directeur du centre national du livre, Djamel Yahiaoui, président du comi-

té scientifique, a affirmé que «le colloque international du cinéma et de la mémoire était l'occasion de passer en revue les questions scientifiques, culturelles et artistiques liées à la mémoire», soulignant «le rôle prépondérant du cinéma dans l'éveil des consciences et l'expression des problématiques politiques et culturelles».

Cette manifestation sera marquée par la présence de 30 experts et spécialistes du cinéma et de la mémoire, qui discuteront, en six séances, de questions liées principalement au rôle du cinéma dans la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pendant et après la Révolution et aux problématiques de la valorisation et de la promotion du film sur la résistance. Le rôle du cinéma dans la consolidation de la solidarité internationale sera également mis en exergue lors de cette rencontre au cours de laquelle un hommage sera rendu aux réalisateurs algériens décédés ayant marqué le cinéma révolutionnaire, ainsi qu'aux cinéastes internationaux qui ont soutenu la Révolution algérienne, à l'instar du serbe Stevan Labudovic, du français René Vautier et de l'italien Gillo Pontecorvo.

L. Zeggane

ALGÉRIE – BÉNIN

Échange d'expertises dans le secteur de l'emploi

Le ministre Fayçal Bentaleb a reçu Modeste Kérékou, ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi de la République du Bénin, en marge de la troisième édition de la Conférence africaine sur les startups, a indiqué, un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,

Cette rencontre a été l'occasion pour Bentaleb de mettre en lumière les efforts entrepris par l'Algérie en matière de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage. Il a souligné l'approche innovante adoptée par le gouvernement algérien, axée sur l'investissement dans le capital humain et la mise en œuvre de politiques nationales ambitieuses. Parmi les mesures phares évoquées figurent l'instauration d'une allocation chômage en faveur des jeunes demandeurs d'emploi pour la première fois, assortie d'un accompagnement en formation qualifiante, le soutien à l'esprit entrepreneurial et la promotion de la création d'entreprises à travers des dispositifs spécifiques tels que le congé pour création d'entreprise destiné aux salariés. Il a aussi cité l'élaboration de mécanismes innovants pour encourager l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes. Bentaleb a également évoqué les efforts du gouvernement pour anticiper et gérer les effets de l'introduction massive de l'intelligence artificielle dans l'économie, afin de préserver et créer des emplois durables. Il a insisté sur le rôle stratégique des petites et moyennes entreprises (PME), soutenues comme levier clé pour dynamiser l'économie nationale et favoriser une croissance inclusive. Le ministre a ainsi rappelé que l'État veille également à garantir une protection sociale forte et inclusive pour tous les travailleurs. Le système algérien de sécurité sociale, qui couvre neuf risques définis par la convention 102 de l'Organisation internationale du travail, bénéficie actuellement à plus de 30 millions de citoyens, assurant un taux de couverture parmi les plus élevés de la région. De son côté, Modeste Kérékou a salué l'expérience du modèle algérien qu'il a qualifié de

pionnière et exemplaire, particulièrement en matière de réduction du chômage et de soutien à l'entrepreneuriat. Le ministre béninois a exprimé le souhait de tirer parti de cette expertise pour adapter et renforcer les politiques publiques de son pays, en vue de promouvoir l'emploi et l'innovation. Il a ainsi déclaré que «l'expérience algérienne est une source d'inspiration pour les pays africains. Elle montre qu'avec des politiques adaptées, il est possible de relever les défis du chômage et de l'exclusion économique». À l'issue de la rencontre, les ministres ont convenu de renforcer davantage leurs échanges et leur

collaboration, notamment par le biais de programmes de formation, de partage d'expertise et d'accompagnement des initiatives entrepreneuriales.

Cette coopération s'inscrit dans une vision continentale visant à promouvoir un développement économique et social durable, fondé sur l'innovation, la solidarité et la complémentarité des ressources. Au-delà des enjeux bilatéraux, cette rencontre témoigne de l'engagement des deux pays à œuvrer ensemble pour une Afrique plus prospère et inclusive.

Sarah O.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3

Un réseau spécialisé en sciences pharmaceutiques lancé

Un réseau du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation (CATI) spécialisé dans les sciences pharmaceutiques (CATI Pharma) a été lancé depuis l'Université Salah-Boubnider à Constantine3, et ce à l'occasion de l'ouverture du 14^e Salon national de l'innovation. Dans ce cadre, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmehdi, a indiqué que le lancement de ce CATI spécialisé en sciences pharmaceutiques reflète l'engagement des établissements de recherches et d'innovation à être au diapason des décisions stratégiques prises par l'État algérien pour un développement économique fiable et durable et

visé également à rapprocher la société industrielle de la recherche scientifique. Il a précisé que la création à Constantine du CATI spécialisé en pharmacie a été motivée par la réputation de cette région considérée comme un pôle d'excellence en matière de pharmacie et également par la détermination de l'université Constantine 3 et du CRSP à encadrer scientifiquement les avancées économiques réalisées dans ce domaine pour une meilleure performance. La mise en place de ce CATI spécialisé «deuxième du genre à l'échelle nationale» après le réseau de CATI spécialisé dans les technologies et énergies vertes (CATI-ECO) lancé depuis Constantine en avril 2024, s'inscrit dans le

cadre de la réorganisation du réseau national de CATI autour de créneaux thématiques principaux répondant aux exigences du développement scientifique et aux besoins du marché, a-t-on rappelé. La 14^e édition du Salon national de l'innovation SA-innov a été ouverte samedi à l'université Salah Boubnider (Constantine3) avec la participation de plus de 100 inventeurs venus des quatre coins du pays qui concourent pour le prix des 3 meilleures inventions de l'année 2024 organisé chaque année par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) à l'occasion de la journée nationale de l'innovation (7 décembre), a indiqué Belmehdi.

Ania N

26^e RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GEFC L'Algérie engagée à fond pour la réalisation des objectifs du Forum

L'Algérie a réaffirmé, hier à Téhéran, lors des travaux de la 26^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GEFC), son engagement total pour la concrétisation des objectifs du Forum ainsi que son attachement à défendre la souveraineté des États membres sur leurs ressources naturelles et à promouvoir le développement durable, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Lors de sa participation aux travaux de la réunion en sa qualité de représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, le SG du ministère, Abdelkrim Aouissi, a affirmé que "l'Algérie, en tant que membre actif du Forum, accorde une grande importance au renforcement de la coopération entre les États membres, notamment face aux défis auxquels est confronté le secteur énergétique mondial", précise le communiqué. Lors de la séance d'ouverture de la réunion ministérielle présidée par Mohsen Paknejad, le ministre du Pétrole iranien, Aouissi a rappelé le grand succès réalisé par le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du GEFC, organisé par l'Algérie en mars 2024, affirmant que la Déclaration d'Alger adoptée lors du sommet représente une feuille de route ambitieuse pour réaliser une vision commune d'un avenir énergétique durable dans lequel le gaz naturel joue un rôle crucial. Le Forum, en tant que plateforme mondiale de dialogue sur les questions énergétiques, continue de renforcer sa position stratégique avec l'augmentation des adhésions, ce qui contribue à promouvoir le gaz naturel comme une solution pratique pour assurer l'équilibre entre la sécurité énergétique et la durabilité environnementale, a-t-il dit, qualifiant le gaz naturel d'énergie vitale pour un avenir plus propre et plus prospère. Il a souligné que la demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 34 à 36 % d'ici 2050, ce qui confirme, selon lui, le rôle central de cette énergie dans la satisfaction des besoins énergétiques croissants au niveau mondial. Le responsable a, également, mis en lumière l'importance des contrats à long terme indexés sur les prix du pétrole, soulignant qu'ils constituent des outils stratégiques pour renforcer la sécurité énergétique et répartir équitablement les risques entre producteurs et consommateurs, tout en favorisant des investissements durables et des partenariats équitables dans le secteur gazier. Évoquant le rôle de l'innovation technologique dans la réalisation des objectifs énergétiques, Aouissi a mis en avant les efforts de l'Algérie pour appuyer le secrétariat du Forum dans l'accélération de la mise en œuvre de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), basé à Alger. Cet institut est appelé à remplir pleinement ses missions et de répondre efficacement aux objectifs ambitieux définis dans ses statuts afin de l'ériger en centre pour le développement des technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, la réduction des émissions de méthane, et l'exploration des potentialités du gaz naturel comme énergie d'avenir. Il a, en outre, salué le "rôle pionnier et le dévouement" du SG du Forum, Mohamed Hamel, qui a contribué au renforcement de la position internationale du Forum par l'établissement de ses membres, l'établissement de partenariats stratégiques et le soutien à l'innovation technologique. Par ailleurs, Aouissi a exprimé sa gratitude et ses remerciements à la République islamique d'Iran pour l'accueil chaleureux et l'organisation exemplaire de cet événement important. Le GEFC compte 12 membres principaux, à savoir l'Iran, la Russie, le Qatar, l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, la Libye, le Nigeria, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis, le Venezuela et l'Égypte, ainsi que 8 membres observateurs : l'Angola, l'Irak, l'Azerbaïdjan, la Malaisie, la Mauritanie, le Mozambique, le Pérou et le Sénégal. Les pays membres détiennent 70% des réserves mondiales de gaz, et assurent 40% de la production, 47% des exportations via gazoducs et 51% des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL), selon le communiqué.

R. E.

BACHAR AL-ASSAD ABANDONNE LE POUVOIR

La Syrie se dirige vers l'inconnu

Après l'entrée à Damas, samedi soir, des groupes armés dirigés par Hayat Tahrir Echam, ex-Front Al-Nosra, organisation classée terroriste par l'ONU, et après le départ du président, Bachar al-Assad qui a quitté la Syrie et décidé de démissionner de son poste de président, les interrogations marquées par l'inquiétude se multiplient concernant l'avenir de ce pays et celui de toute la région.



prévalent la justice et l'égalité et dans laquelle chacun jouit de tous les droits et devoirs, loin d'une opinion unique, et la citoyenneté. Le ministère affirme que ses missions diplomatiques à l'étranger maintiendront leur engagement à servir tous leurs concitoyens et à gérer leurs affaires, sur la base de la confiance qu'ils portent dans la représentation de la Syrie. De son côté, le Premier ministre syrien, Muhammad al-Jalali, s'est déclaré prêt à coopérer avec tout leader choisi par le peuple, appelant à la préservation des institutions étatiques qui « appartiennent à tous ». L'agence Reuters a cité la coalition de l'opposition syrienne qui a fait savoir que les

travaux se poursuivraient "pour achever le transfert du pouvoir à un organe directeur de transition doté des pleins pouvoirs exécutifs". Dans l'immédiat, c'est à l'entité sioniste que profite la situation de désordre en Syrie. Les médias sionistes ont fait savoir que leur armée est entrée dans le Golan syrien à plusieurs kilomètres de l'ancienne frontière. Samedi, avant la chute de Damas aux mains des groupes terroristes, Netanyahu estimait que la situation en Syrie offrait de « nouvelles opportunités très importantes » pour l'entité sioniste. Il a dit avoir ordonné à l'armée sioniste de s'emparer de la zone tampon du Golan et de ses sites adjacents. Hier, l'agence

Reuters a rapporté, citant des sources de sécurité, que l'entité sioniste a mené des attaques aériennes ciblant le quartier de Mezze dans la capitale, et une base aérienne dans le sud de la Syrie. Les pays concernés par le devenir de la Syrie redoutent que le pays finisse par tomber, sous une forme ou une autre, entre les mains des groupes extrémistes, comme l'a dit expressément la ministre allemande des Affaires étrangères. Des observateurs notent que sous l'effet des ingérences extérieures, la situation en Syrie risque de conduire à répéter le cauchemar de la Libye, de l'Afghanistan et de l'Irak. L'émissaire des Nations unies en Syrie, Geir

Pedersen, estime que la participation de Hay'at Tahrir al-Sham, qui figure sur la liste des terroristes, à la phase de transition en Syrie, constitue un défi. La résolution 2254 du Conseil de sécurité à laquelle il est fait référence dans les commentaires sur la situation en Syrie, évoque le Front el-Nosra comme groupe terroriste. Fait significatif, les observateurs relèvent que le président américain élu, Donald Trump, a rencontré samedi les présidents ukrainien et français en France et que Zelensky a déclaré après la réunion : « Nous voulons tous que cette guerre (avec la Russie) se termine le plus rapidement possible et de manière juste ». Pour Donald Trump, le président syrien Bachar al-Assad « a fui son pays » après avoir perdu le soutien de son allié, la Russie.

M'hamed Rebah

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI À PROPOS DES ARRÊTS DE LA CJUE :

« Ils ont accordé à notre peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier »

Le président sahraoui, Brahim Ghali, a affirmé que les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), portant annulation des accords commerciaux Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses et sa souveraineté sur sa patrie. Intervenant en marge des travaux du Séminaire international sur le statut juridique du Sahara occidental (5-6 décembre), le président sahraoui a fait savoir que les thèmes abordés lors de cette rencontre avaient pour objectif d'éclairer les participants concernant la cause sahraouie et la défense des droits juridiques et des richesses du peuple sahraoui. Il a exprimé ses remerciements aux participants pour les efforts consentis pour organiser des conférences et des rencontres notamment sur le dernier arrêt de la CJUE, "qui a accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses, sa souveraineté sur sa patrie". La CJUE avait rejeté, le 4 octobre dernier, le recours déposé par le Conseil et la Commission de l'Union européenne contre la décision du Tribunal européen portant annulation de deux accords Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, et a décidé d'annuler ces accords. La décision de la CJUE prévoit que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 relatifs à la pêche et aux produits agricoles, rejetés par le peuple du Sahara occidental, ont été conclus au mépris des principes du droit de ce peuple à l'autodétermination.

R. I.

ELLE SUIT AVEC GRANDE ATTENTION LA SITUATION

L'Algérie appelle toutes les composantes du peuple syrien au dialogue

L'Algérie suit avec une grande attention les développements récents et les changements rapides qui se produisent en République arabe syrienne, et appelle toutes les parties syriennes à l'unité, à la paix et à œuvrer pour préserver la sécurité, la stabilité, l'unité et l'intégrité de son territoire, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères algérien en réaction à la situation en Syrie. L'Algérie réaffirme son soutien au peuple syrien frère, qui entretient avec le peuple algérien des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide, a ajouté la même source. Elle appelle également au dialogue entre les différentes composantes du peuple syrien, en privilégiant les intérêts supérieurs de la Syrie sœur, en préservant les biens et les ressources du pays et en orientant l'avenir vers la construction d'une nation inclusive, avec des institutions issues de la volonté du peuple syrien, loin de toute ingérence étrangère, a conclu le ministère.

R. N.

COMMÉMORATION DU 37E ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE INTIFADA

Un tournant historique dans la lutte palestinienne

Le 37e anniversaire du déclenchement de la première Intifada, connue sous le nom d'« Intifada des pierres » est célébré Aujourd'hui, 9 décembre. Cette révolte, initiée par le peuple palestinien contre l'occupation, a duré sept années, de 1987 à 1994, devenant une étape cruciale dans l'histoire de la lutte nationale palestinienne.

L'Intifada a éclaté dans le camp de réfugiés de Jabalia, en réponse au martyr de quatre ouvriers palestiniens, écrasés par un colon avec son camion au poste de contrôle de Beït Hanoun (Erez) en 1987. Ces martyrs sont : Taleb Abou Zeid (46 ans) de Maghazi, Issam Hammouda (29 ans) de Jabalya, Chaaban Nabhan (26 ans) de Jabalya, et Ali Ismaïl (25 ans) de Maghazi. Le lendemain de cet incident tragique, une vague de colère a envahi le camp de Jabalya. Des manifestations spontanées se sont transformées en affrontements violents avec les forces de

l'occupant, au cours desquels le jeune Hatim Al-Sissi a été tué, devenant ainsi le premier martyr de cette intifada. Le mouvement s'est rapidement propagé à d'autres régions comme Naplouse et le camp de Balata, où de nouveaux martyrs, tels qu'Ibrahim Al-Aklik (17 ans), Souheila Al-Kaabi (19 ans) et Ali Messaïd (12 ans), ont marqué les premiers jours de cette révolte. Durant sept ans, l'Intifada a embrasé chaque village, maison, rue et quartier de Ghaza, de la Cisjordanie occupée, d'El-Qods occupée et des territoires palestiniens de 1948. Elle a incarné la résistance populaire à travers tous les aspects de la vie quotidienne, unissant le peuple palestinien dans un combat commun pour la liberté. Selon les données de la Fondation pour le soutien aux familles des martyrs et prisonniers, l'Intifada a coûté la vie à 1 550 Palestiniens, tandis que 100 000 à 200 000 personnes ont été arrêtées. Plus

de 70 000 Palestiniens ont été blessés, dont environ 40 % souffrent d'handicaps permanents. Parmi eux, 65 % subissent des paralysies totales ou partielles ou des amputations. De plus, un rapport de la Fondation internationale de solidarité révèle que 40 Palestiniens sont morts sous la torture dans les prisons israéliennes durant cette période. La première Intifada a marqué un tournant décisif dans la lutte contre l'occupation coloniale. Ce soulèvement populaire a montré la résilience du peuple palestinien face aux plans visant à effacer ses droits nationaux légitimes. Les sacrifices consentis par les martyrs, les blessés et les prisonniers ont renforcé l'identité nationale palestinienne et maintenu vivante la quête de liberté et d'indépendance. Cette lutte continue de symboliser l'attachement indéfectible des Palestiniens à leurs droits inaliénables.

M. Seghilani

SOLIDARITÉ SANS FAILLE AVEC LA PALESTINE

Mobilisation mondiale contre les crimes génocidaires de l'entité sioniste

Des vagues humaines ont envahi les rues de plusieurs capitales et grandes villes à travers le monde, samedi, pour dénoncer avec force l'agression génocidaire et barbare que mène l'entité sioniste contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

Ces manifestations de solidarité mondiale, organisées sur tous les continents, ont également fustigé l'inaction complice de la communauté internationale, paralysée par le veto des puissances occidentales, notamment des États-Unis, qui bloque toute tentative d'imposer un cessez-le-feu et de tenir l'occupant sioniste responsable de ses crimes. De Berlin, où des milliers de personnes ont défilé dans le froid hivernal, à Londres, où Trafalgar Square a été envahi par des foules brandissant des drapeaux palestiniens, en passant par Stockholm, Aarhus, Copenhague, La Haye et Maastricht, les manifestants ont appelé à un arrêt immédiat des hostilités. Ils ont également réclamé l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne assiégée, où la situation humanitaire est décrite comme apocalyptique. Les pancartes et banderoles portaient des messages forts : "Stop au génocide à Ghaza", "Palestine libre maintenant", "Israël coupable de crimes de guerre". Dans plusieurs de ces rassemblements, des portraits d'enfants martyrs palestiniens ont été brandis, accompagnés d'appels à la justice pour les milliers de civils massacrés. Dans les capitales de l'Amérique latine, des mobilisations massives ont eu lieu dans des villes comme Buenos Aires, Santiago et Bogota, où des militants ont dénoncé la complicité des grandes puissances dans l'escalade de la violence. Ils ont rappelé l'importance de briser le silence et de faire pression sur les instances internationales pour qu'elles agissent enfin face à ce qu'ils qualifient de "nettoyage ethnique". Dans le monde arabe, les manifestations ont pris une dimension politique marquée, notamment au Maroc, où des appels explicites ont été lancés pour une rupture immé-



diante des relations entre Rabat et Tel-Aviv. Les manifestants ont dénoncé une alliance "coloniale" mutuellement bénéfique : tandis qu'Israël poursuit son occupation brutale en Palestine, le royaume marocain cherche à pérenniser son contrôle sur le Sahara occidental. À Amman, Bagdad, Beyrouth et Alger, les rues ont résonné d'appels à renforcer le soutien à la résistance palestinienne et à briser le blocus de Ghaza, notamment en exigeant l'ouverture permanente du passage de Rafah pour permettre l'entrée des aides humanitaires et l'évacuation des blessés. Alors que la solidarité mondiale s'intensifie, le bilan humain de l'offensive sioniste continue de s'alourdir. Selon les dernières données des autorités palestiniennes, plus de 44 664 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, ont été recensés depuis le début de l'agression. À cela s'ajoutent plus de 105 976 blessés, dont des milliers sont dans un état critique, en raison du manque de médicaments et d'équipements médicaux dû au blocus total imposé sur la bande de Ghaza. La Rapporteuse spéciale des Nations unies pour la Palestine, Francesca

Albanese, a déclaré qu'il était "impératif" d'agir pour stopper ce qu'elle a qualifié de "destruction systématique". Elle a dénoncé des "crimes de guerre" et des "crimes contre l'humanité" perpétrés par l'entité sioniste, affirmant que la communauté internationale ne peut continuer à détourner le regard. Dans leurs slogans, les manifestants ont également critiqué les doubles standards des puissances occidentales, qui n'hésitent pas à imposer des sanctions ailleurs mais refusent d'appliquer les mêmes mesures à l'entité sioniste, malgré ses violations répétées du droit international. À Ghaza, la population survit sous un déluge de bombes, sans eau, sans électricité et avec des hôpitaux submergés par les blessés. Face à cette tragédie, les peuples du monde entier rappellent que la lutte palestinienne est le symbole universel d'un combat pour la liberté et la justice. De plus en plus de voix s'élèvent pour exiger des actions concrètes : la fin du blocus, des sanctions contre l'entité coloniale et la reconnaissance du droit des Palestiniens à vivre libres et en sécurité.

M. Seghilani

L'OCCUPATION ISRAËLIENNE DÉTRUIT SYSTÉMATIQUEMENT LES MONUMENTS HISTORIQUES À GHAZA

Un crime contre un héritage humanitaire

L'armée de l'occupant sioniste ne laisse aucun vestige archéologique ou historique intact dans le cadre de son offensive militaire massive dans le nord de Ghaza, en particulier à Jabalia et Beit Lahia. Ces attaques visent délibérément et systématiquement à détruire des bâtiments résidentiels, des mosquées, des églises, des cimetières et d'autres monuments anciens datant de plusieurs millénaires. Ces destructions semblent répondre à un objectif clair : effacer l'histoire riche et millénaire de la Palestine et éliminer tout témoignage prouvant la légitimité des Palestiniens sur leur terre. Depuis le début de la guerre en octobre 2023, les forces israéliennes s'emploient à anéantir tout ce qui constitue le patrimoine historique de Ghaza. Les mosquées, forteresses, bains publics, églises et autres monuments, bien qu'ils n'aient aucune utilité militaire et se situent dans des zones civiles, ont été ciblés. Ces sites, qui attirent habituellement des visiteurs venus de l'étranger pour admirer l'héritage des civilisations cananéenne, romaine, byzantine et islamique, subissent une des-

truction massive, notamment dans la vieille ville de Ghaza, où des mosquées, des maisons anciennes et d'autres monuments historiques ont été réduits en ruines dès les premières frappes de l'occupation. Jabalia : un camp de réfugiés aux racines historiques profondes. Le camp de Jabalia, situé au nord de Ghaza, est l'un des plus anciens et des plus peuplés de la région. Fondé au IV^e siècle, il regroupe plusieurs quartiers historiques, chacun abritant des vestiges archéologiques. L'origine du nom "Jabalia" fait l'objet de plusieurs interprétations : certains y voient une dérivation d'"Azalia", nom donné à la localité romaine qui s'y trouvait, tandis que d'autres y voient une référence aux "Jabaliya", une communauté arrivée à la fin de l'époque byzantine. Malgré les siècles écoulés, Jabalia a préservé certains édifices anciens. Parmi les monuments notables : Le vieux mosque de Jabalia : Datant des périodes médiévales, il conservait jusqu'à récemment son minaret d'origine, ses arches ornées et son sol en mosaïque. L'occupation l'a cependant rasé, détruisant ainsi un témoignage important de l'histoire islamique

de Jabalia. La basilique byzantine de Jabalia : Considérée comme l'une des plus anciennes de la région, elle date de 444 après J.-C. et abritait une remarquable mosaïque. Les bombardements israéliens ont endommagé cette église unique, effaçant une partie essentielle de l'héritage chrétien de la Palestine. La nécropole romaine : Découverte en 1998, cette nécropole, située à l'est de Jabalia, remontait au II^e siècle. Elle a été entièrement détruite par les bulldozers israéliens, qui l'ont transformée en rempart pour leurs chars et soldats. Beit Lahia, voisine de Jabalia, est elle aussi un témoin de l'histoire des civilisations anciennes, notamment cananéenne, romaine et islamique. Parmi les sites détruits : Le mont Al-Dhahab : Ce site archéologique, connu pour ses découvertes de poteries, d'objets en cuivre et de reliques dorées, a été entièrement nivelé par l'armée israélienne. Les ruines historiques : Plusieurs hameaux historiques, comme Khirbat Saqeb et Khirbat Al-Laqqiya, qui abritaient des vestiges de l'époque ayyoubide, ont été en grande partie détruits. La coupole de Umm Al-Nasr : Sym-

bole de la victoire des Ayyoubides sur les Croisés, cette coupole a été réduite en poussière lors des récentes opérations militaires. Selon le spécialiste en archéologie Fadel Al-Atal, "l'occupation israélienne mène une destruction délibérée et méthodique du patrimoine historique de Ghaza, notamment ses mosquées, églises et cimetières. Ces actes constituent une violation flagrante des conventions internationales et relèvent du crime de guerre".

Cette stratégie vise, selon lui, à effacer l'identité historique de la Palestine et à nier les droits légitimes des Palestiniens sur leur terre. En détruisant ces monuments, l'occupant prive également Ghaza d'attractions culturelles uniques, qui témoignaient de la diversité et de la richesse de son passé. En un peu plus d'un mois de guerre, le nord de Ghaza a perdu une grande partie de ses joyaux historiques, plongeant la région dans un vide patrimonial irréparable. Les ruines de ces sites, qui témoignaient autrefois de la grandeur des civilisations anciennes, ne sont désormais plus qu'un souvenir.

M. S.

GHAZA ET CISJORDANIE OCCUPÉE

Intenses opérations de la Résistance contre Les forces d'occupation sionistes

La résistance palestinienne poursuit ses frappes contre l'armée d'occupation sioniste dans Ghaza et la Cisjordanie occupée, infligeant de lourdes pertes matérielles et humaines à l'ennemi, malgré les assauts incessants sur le territoire palestinien depuis le 7 octobre 2023.

Dans la ville de Rafah, au sud de Ghaza, les combattants des Saraya Al-Qods, branche armée du Jihad islamique, ont détruit samedi un bulldozer militaire israélien de type D9 grâce à un missile "Tandem". Cette attaque, menée en coordination avec la résistance palestinienne, a ciblé un site proche du centre commercial Al-Shaer, dans le quartier Al-Jenina. De son côté, la résistance palestinienne a déclaré avoir anéanti un transporteur de troupes israélien à l'aide d'un explosif "Shawaz", provoquant des morts et des blessures parmi les soldats à proximité de l'université de Rafah. Les forces d'occupation ont confirmé la mort d'un officier, le capitaine Avraham Ben Pinhas, commandant d'une unité de la brigade 401, portant le bilan officiel israélien à 808 soldats tués depuis le début de la guerre. En Cisjordanie occupée, un Palestinien a conduit samedi une opération de résistance près du camp de réfugiés d'Al-Fawar, au sud d'Elkhalil (Hébron), blessant quatre colons, dont un grièvement. Malgré la riposte israélienne, l'auteur de l'opération a réussi à se retirer en toute sécurité. La résistance palestinienne à Naplouse a également confronté les incursions israéliennes, déclenchant des affrontements intenses à Beita. Parallèlement, les colons intensifient leurs agressions contre les Palestiniens, incendiant dimanche une tente et agressant physiquement une famille dans la région de Bethléem. Ces actes surviennent dans un contexte de montée des violences, où les colons se livrent à des destructions systématiques de propriétés palestiniennes dans les zones rurales. Les bombardements israéliens incessants sur Ghaza continuent de provoquer des pertes catastrophiques. Selon les autorités sanitaires, plus de 44 708 martyrs, majoritairement des femmes et des enfants, ont été recensés, tandis que 106,050 Palestiniens ont été blessés. Les infrastructures essentielles, comme les hôpitaux, subissent également des dégâts dévastateurs, menaçant la survie des blessés et des malades. Face à cette situation, les mouvements de résistance appellent à intensifier les actions contre l'occupation. Selon eux, seule une résistance accrue pourra contrer les plans destructeurs de l'ennemi. L'escalade militaire et les lourdes pertes israéliennes soulignent l'efficacité des opérations de la résistance palestinienne, qui reste déterminée à défendre sa terre et son peuple face aux agressions.

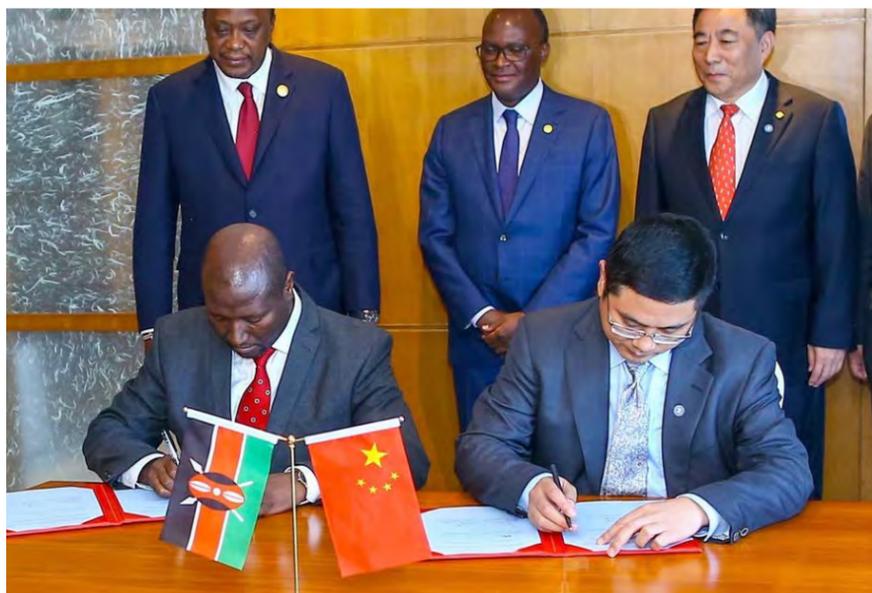
M. S.

ALPHABÉTISATION NUMÉRIQUE POUR L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Le partenariat entre l'exécutif kenyan et le géant Huawei salué

Plus de 100 jeunes leaders technologiques du Kenya ont obtenu leur diplôme d'une formation sponsorisée par le géant chinois de la technologie Huawei visant à améliorer leurs compétences numériques, les préparant à un rôle central dans l'économie basée sur la connaissance envisagée par le pays.

La cérémonie de remise des diplômes, qui s'est tenue samedi soir à Nairobi, la capitale du pays, a marqué la réussite du programme Huawei DigiTruck par 180 jeunes. L'événement a réuni des législateurs, des dirigeants communautaires, des chefs d'entreprise et des innovateurs. Khadija Mohammed Ahmed, directrice des médias de Huawei Technologies Kenya, a déclaré que les diplômés ont non seulement acquis des compétences avancées en technologies de l'information et de la communication (TIC), mais ont également fait preuve de passion et de dévouement pour contribuer à la croissance de l'économie numérique du Kenya. « Ce n'est pas seulement une remise de diplômes, c'est le début d'un nouveau chapitre pour ces personnes talentueuses ». « Grâce à la Huawei ICT Academy, ils ont désormais accès à des opportunités mondiales qui les aideront à continuer à se développer et à innover dans le domaine des TIC. » Lancé en 2019 dans le cadre de l'initiative TECH4ALL de Huawei, le DigiTruck est une salle de classe mobile



alimentée par l'énergie solaire et équipée d'un accès Internet, d'ordinateurs portables et de smartphones. Il se déplace dans les communautés isolées, offrant une formation gratuite aux TIC aux jeunes de tout le Kenya. La dernière cohorte de diplômés a acquis des compétences en cloud computing, en codage et en littératie numérique, démontrant ainsi ses capacités de résolution de problèmes. Maureen Mwaniki, directrice des affaires publiques chez Huawei Technologies Kenya, a souligné que l'amélioration des compétences numériques permettra aux jeunes locaux de garantir des moyens de subsistance durables pour eux-mêmes

et leurs communautés. « Nous encourageons tous les jeunes à continuer d'apprendre et de se perfectionner, en explorant de nouveaux domaines de croissance alors que les technologies émergentes occupent une place centrale dans notre monde de plus en plus numérique », a déclaré Mwaniki.

John Kiarie, un législateur représentant la circonscription de Dagoretti à Nairobi, a salué le partenariat entre le gouvernement et les acteurs de l'industrie comme Huawei, qui améliore l'alphabétisation numérique parmi les jeunes et augmente leur employabilité.

R. I.

13^{ÈME} ÉDITION DE LA SAFEM AU NIGER

Le Burkina Faso, le Mali et le Togo présents pour la première fois

Le Niger accueille pour la première fois le Burkina Faso, le Mali et le Togo à son Salon international de l'artisanat pour la femme, dans sa 13^e édition qui a ouvert ses portes, vendredi dernier, jusqu'à dimanche prochain, au Palais du 29 Juillet, à Niamey. Cette nouvelle édition du SAFEM « témoigne de l'importance croissante de l'événement au niveau régional »

selon le Premier ministre nigérien. La participation du Burkina Faso, du Mali et du Togo à la nouvelle édition du salon nigérien de l'artisanat pour la femme SAFEM témoigne de l'importance croissante de l'événement au niveau régional. « C'est une grande opportunité pour le SAFEM de s'enrichir de l'expérience d'autres pays, de perfectionner son offre et d'être encore plus

rayonnant sur le plan international », a déclaré le Premier ministre nigérien lors de l'ouverture du salon. L'événement s'articule autour du thème « Promouvoir la propriété intellectuelle et accélérer l'inclusion financière des femmes artisanes ». Cela requiert une attention particulière, car la créativité des femmes « met à la disposition de la société d'innombrables outils, instru-

ments et services indispensables à la vie quotidienne », a indiqué de son côté la ministre nigérienne de l'Artisanat et du Tourisme. En plus de cela, le SAFEM contribue à renforcer la souveraineté industrielle du Niger et vise à « promouvoir l'artisanat féminin en offrant un cadre propice à son développement professionnel », selon elle.

R. I.

LES PILOTES SUD-AFRICAINS METTENT FIN À LEUR GRÈVE

« La SAA a repris et assure son programme de vol à 100% »

Les pilotes de South African Airways (SAA) ont mis fin à leur grève samedi après avoir reçu une augmentation de salaire, a annoncé la compagnie aérienne et que « que plus de 100 pilotes avaient repris leurs fonctions samedi et que la SAA devrait atteindre 100 % de son programme de vol, dimanche (hier :NdI) » a déclaré, hier, John Lamola, directeur général de la SAA. Les pilotes de la SAA ont entamé une grève jeudi, suite à l'échec des négociations salariales avec la compagnie. Cette grève a entraîné l'annulation de près de la moitié des vols de la compagnie ce jour-là. La SAA a déclaré que la grève avait été suspendue samedi matin après que les pilotes aient conclu un accord avec la South African Airways Pilots Association (SAAPA). La compagnie aérienne a déclaré avoir proposé une augmentation salariale supplémentaire de 1

pour cent, ce qui se traduit par une augmentation salariale totale de 9,47 pour cent pour les pilotes.

« Dans le cadre de l'accord qui a permis de sortir de l'impasse les négociations salariales, les discussions sur un programme d'amélioration continue de l'entreprise se poursuivront au cours des huit pro-

chaines semaines. Nous nous engageons à mettre en œuvre des concessions en matière de conciliation travail-vie personnelle qui devraient améliorer la productivité de nos pilotes de renommée mondiale », a déclaré John Lamola, directeur général de la SAA.

R. I.

EGYPTE

Le Caire signe un accord de coopération «stratégique» avec le Danemark

L'Égypte et le Danemark ont signé un accord de coopération stratégique visant à renforcer les liens dans les domaines de la migration, du commerce et de la transition verte. L'accord a été paraphé par le président égyptien Abdel-Fattah al-Sisi et la Première ministre danoise Mette Frederiksen. « Ce partenariat ne fera que se renforcer. Et dans un monde où règnent tant de conflits et d'instabilité, le partenariat est la seule voie à suivre », a déclaré M. Frederiksen à l'agence de presse danoise Ritzau.

R. I.

APRÈS LE KENYA

La Côte d'Ivoire rejoint la Communauté Internationale de la noix de coco

La Côte d'Ivoire devient ainsi le deuxième pays africain à rejoindre la Communauté Internationale de la noix de coco, après le Kenya. Annoncée par le gouvernement, cette adhésion vise à soutenir le secteur de la noix de coco du pays, ayant chuté d'environ 70 % au cours des trois dernières décennies. Par conséquent, la Côte d'Ivoire est passée de la première à la cinquième place en Afrique parmi plus d'une vingtaine de producteurs. Pour développer le secteur, la Côte d'Ivoire a organisé un sommet international en septembre à Abidjan. Le gouvernement dit également souhaiter travailler avec des partenaires techniques et financiers pour réaliser le potentiel de l'industrie. La Communauté Internationale de la noix de coco est une organisation intergouvernementale regroupant 21 pays, qui représentent plus de 90 % de la production mondiale de noix de coco et des exportations de produits dérivés. Sa mission principale est de promouvoir le développement durable de la culture du cocotier, tout en favorisant les échanges commerciaux et l'innovation technologique.

R. I.

BÉNIN

Hausse des prix à la consommation en novembre

L'indice des prix à la consommation harmonisé au Bénin s'est établi à 111,0 en novembre, contre 110,6 un mois plus tôt, soit une hausse de 0,3%, annonce le bulletin mensuel des prix publié par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSTAD). D'après le bulletin, les principaux groupes de biens dont les prix ont contribué à cette hausse sont notamment les poissons, avec une augmentation de 7,4% liée à une baisse de l'offre du produit sur les marchés, les huiles avec une augmentation de 5,2%, et les combustibles solides avec une augmentation de 1,7%, en raison de la baisse de l'offre du bois de chauffe sur les marchés. Par ailleurs, souligne la même source, cette évolution observée sur le mois a été modérée par la baisse des prix des groupes de produits, dont les légumes frais en fruits ou racines, avec une baisse de 3,6%.

R. I.

BURUNDI

Tenue du scrutin législatif juin 2025

Le président burundais Evariste Ndayishimiye a annoncé la tenue des élections législatives le 5 juin 2025 dans un décret. Selon le décret, les candidats indépendants ne pourront se présenter que s'ils n'ont pas fait partie d'un parti politique depuis au moins un an. Selon le décret présidentiel, les législatives se tiendront dans cinq circonscriptions correspondantes aux cinq nouvelles provinces, qui vont remplacer après les élections, les 19 provinces qui existaient jusqu'ici. Le nombre des députés reste fixé à 100 conformément à la Constitution, dont 60% de Hutu (ethnie majoritaire, 85% de la population) et 40% Tutsi (14%). Le même jour, les Burundais seront appelés à élire leurs conseillers communaux, collinaires et de quartiers. Les conseillers communaux élus devront élire à leur tour deux sénateurs par province, un Hutu (ethnie majoritaire, 85% de la population) et un Tutsi (14%), le 23 juillet, entre ces deux scrutins.

R. I.

OUARGLA. PRATIQUE SPORTIVE DANS LE SUD

Intenses efforts pour diagnostiquer la situation

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis en avant, samedi à Ouargla, les efforts soutenus déployés par les hautes instances du pays pour établir un véritable diagnostic de la situation de la pratique sportive dans le Sud du pays et la prise en charge des attentes de la jeunesse dans ces régions.

S'exprimant en ouverture des travaux d'une rencontre régionale sur "les perspectives de promotion de la pratique sportive dans les wilayas du Sud du pays", tenue à l'institut supérieur de la formation des personnels de l'éducation "Fodil El-Ouartilani", M. Hidaoui a indiqué que le CSJ s'est impliqué, depuis son installation en tant qu'instance consultative, dans le diagnostic et la promotion de la situation de la pratique sportive dans le Sud du pays, à travers des solutions susceptibles de promouvoir le sport et encourager les jeunes à adhérer aux clubs sportifs. Cette rencontre vise à cerner les insuffisances relevées par le mouvement sportif dans le Sud, dont le



Ph: DR

manque d'infrastructures sportives et d'encadrement, ainsi que les contraintes rencontrées par les gestionnaires du secteur de la Jeunesse et des Sports dans le Sud, en vue de développer les activités physiques et les sports scolaires, collectifs et amateurs, a ajouté M. Hidaoui. Et de poursuivre : les hautes instances du pays accordent un grand intérêt aux wilayas du Sud, en vue d'assurer l'équilibre régional dans tous les domaines et de permettre aux jeunes de ces régions de mettre en valeur leurs potentiels et talents dans différentes compétitions locales, nationales et internationales. Le ministre de la Jeunesse a invité, à ce titre, les participants à une exploitation optimale de ces rencontres, en vue d'élaborer des recommandations à soulever aux hautes instances, en vue de leur prise en charge, à la faveur notamment de l'existence d'une claire volonté politique. Le programme de cette rencontre, qui a regroupé quelque 130 participants, responsables et représentants du secteur de la Jeunesse et des Sports et d'associations sportives issus de 20 wilayas du Sud, en présence des autori-

tés des wilayas d'Ouargla et Touggourt, comprend l'examen de divers axes. Parmi ces axes, la pratique sportive chez les jeunes à l'ère des nouvelles technologies, les défis rencontrés en matière d'exploitation des technologies dans le sport, le rôle du secteur de l'enseignement supérieur dans la promotion des activités sportives universitaires au Sud du pays et le rôle des sports récréatifs dans la promotion du tourisme saharien. La rencontre a donné lieu à la mise en place de cinq ateliers dédiés à l'examen, par des jeunes et des experts, des défis rencontrés par les jeunes des wilayas du Sud pour le développement de la pratique des activités physiques et sportives. Intervenant en application du plan annuel du CSJ, ce regroupement a permis également d'exposer certaines questions liées notamment à la situation de la pratique sportive dans le Sud, aux mécanismes de sensibilisation des jeunes sur l'importance des activités physiques et sportives, en plus du rôle des autorités locales et des associations dans l'ancrage et le renforcement de la culture de la pratique sportive.

BÉCHAR. FACILITANT L'ACCÈS AU SOMMET DE LA GRANDE DUNE DE TAGHIT

Projet de réalisation d'un escalier

Un projet de réalisation d'un escalier facilitant l'accès au sommet de la grande dune de sable de Taghit (97 km au sud de Bechar) sera concrétisé sur la face ouest au premier trimestre 2025, a-t-on appris samedi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). L'escalier, d'une longueur de 450 mètres et d'un coût de plus de 58 millions DA (programme communal de développement (PCD)), permettra un accès sécurisé des touristes, dont ceux aux besoins spécifiques, à ce site naturel connu pour sa hauteur de plus de 200 mètres, a indiqué le président de l'APC, Mohamed Chekifi. Amovible, il sera

adapté à la nature du site, a-t-il précisé, ajoutant que des matériaux écologiques, notamment du bois et des cordes dans certaines parties de son parcours, seront utilisés pour sa réalisation. L'opération est venue en réponse aux demandes de nombreux touristes, nationaux et étrangers, souhaitant accéder au sommet de cette dune, qui donne une vue sur l'Erg Occidental, a-t-il ajouté. La concrétisation du projet, dont les études techniques ont été présentées et approuvées récemment tant par l'APC que par les autorités de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des actions de renforcement et de développement des infrastruc-

tures touristiques dans la collectivité de Taghit, à vocation touristique, a-t-il souligné. Toujours dans le cadre du développement des installations touristiques dans la région, et après la récupération récemment d'un camping communal de trois (3) hectares, l'APC de Taghit compte le mettre à la disposition d'un éventuel investisseur, public ou privé, pour le développer à travers la réalisation d'une quinzaine de bungalow, une piscine et d'autres services, afin de répondre aux besoins des touristes qui affluent vers la région durant la saison du tourisme saharien, a également fait savoir M. Chekifi.

AÏN-DEFLA. ÉDUCATION

Un programme de plus de 50 infrastructures pour renforcer les conditions de scolarité

Un programme de plus d'une cinquantaine d'établissements scolaires, tous paliers confondus, a été inscrit cette année dans la wilaya d'Ain Defla en vue de renforcer le secteur éducatif et améliorer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Une enveloppe financière de 12 milliards DA a été allouée pour la construction de 24 écoles primaires, 20 établissements d'enseignement moyen et 9 lycées, qui seront répartis à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, a indiqué la même source. Ainsi, les projets de réalisation de 18 d'écoles primaires, 13 CEM et 6 établissements d'enseignement secondaire ont été déjà lancés, ajoutent les mêmes services, assurant que le taux d'avancement des chantiers est "assez appréciable". Le secteur de l'éducation a, en outre, bénéficié de plusieurs projets de réalisation de nouvelles structures à l'instar de 3 unités de dépistage sanitaire (UDS), 31 salles d'extension, 4 cantines scolaires, 3 demi-pensions et une salle de sport, soulignent-ils. Un montant de 673 millions DA a été allouée au secteur pour la concrétisation des opérations d'entretien des établissements scolaires, dont des travaux d'étanchéité, de réaménagement des cours, et de raccordement au réseau du gaz naturel, ont fait savoir les services de la wilaya. Une fois réalisées et réceptionnées, les nouvelles structures éducatives vont contribuer à l'amélioration de "manière considérable, des conditions de scolarité des élèves et des conditions de travail du corps pédagogique", note la même source. Le secteur de l'éducation à Ain Defla compte 5 écoles privées et 631 établissements scolaires publics, dont 457 écoles primaires, 119 CEM et 56 lycées, en plus de 516 cantines et 71 demi-pensions, a-t-on indiqué.

DJANET. RESSOURCES HYDRIQUES

De nouveaux projets pour améliorer l'AEP

De nouveaux projets sont en cours de concrétisations dans la wilaya de Djanet pour améliorer l'alimentation en eau potable, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Ces projets, qui ont fait l'objet d'une visite d'inspection des autorités locales, s'inscrivent dans le cadre des efforts de renforcement du réseau d'alimentation régulière en eau potable aux citoyens. Parmi ces opérations, le projet de réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable au niveau de la localité rurale de Tini (30 km Sud de Djanet), d'un linéaire de 16 km depuis le château d'eau de la cité d'Ifri, a atteint un taux d'avancement de 70%, alors que les travaux de réalisation d'un réservoir de 500 m³ pour la même localité se poursuivent à une bonne cadence. Les travaux se poursuivent également pour le raccordement à la canalisation d'adduction, sur six (6) km, de deux îlots de 50 et 15 logements au quartier El-Mihane, en plus de la réalisation d'un réservoir de 500 m³ dans le même quartier. Les services de la wilaya ont aussi fait état de l'achèvement d'une structure similaire pour le quartier d'Azelouaz, et signalé la réception prochaine d'un château d'eau de 1.000 m³, en réalisation au quartier d'In-Aberber. Le wali de Djanet, M'hamed Moumen, a mis en avant l'importance d'améliorer le service public, notamment en matière d'alimentation des citoyens en eau potable, et a insisté sur l'accélération du rythme des travaux pour réceptionner les projets dans les délais impartis.

BLIDA. ABANDONNÉS EN PLEINE NATURE

Récupération de plus de 13.000 pneus usagés

Plus de 13.000 pneus usagés ont été récupérés à travers la wilaya de Blida depuis le lancement, au début de l'été dernier, de la campagne de récupération des vieux pneus abandonnés en pleine nature, a-t-on appris samedi auprès de la Direction locale de l'environnement. "Nos services ont récupéré plus de 13.000 pneus usagés depuis mai dernier, dans le cadre du programme de récupération et de valorisation des déchets initié par la direction pour prévenir les incendies de forêts", a indiqué le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Cette opération a touché les 25 communes de Blida et a été réalisée en coordination avec la Conservation des forêts et les Assemblées populaires communales (APC), est-il précisé. Elle a été "très bien accueillie par les citoyens qui y ont collaboré en informant les parties concernées sur les endroits où se trouvaient des quantités de ces déchets, en pleine nature ou à proximité du milieu naturel", a ajouté le même responsable. La campagne du ramassage des pneus usagés s'inscrit dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêts, car la présence de pneus en pleine nature favorise la propagation du feu. Elle est également inscrite dans le cadre des efforts du ministère de tutelle pour promouvoir l'économie circulaire, et a contribué à la hausse des revenus de l'Établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique. Cet établissement œuvre également au recyclage et à la valorisation de plusieurs types de déchets, dont le carton, le papier, le verre, les métaux, et les déchets organiques.

SÉTIF. POUR PROTÉGER LES MARQUES COMMERCIALES ALGÉRIENNES

Une stratégie nationale en cours d'élaboration

Une stratégie nationale de protection des marques commerciales algériennes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, est en cours d'élaboration, a déclaré, samedi à Sétif, le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'État au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah.

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national consacré à la lutte contre la contrefaçon des marques commerciales, organisé à la salle de conférences du Club des avocats par l'Ordre des avocats de la région de Sétif, en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le responsable central a souligné qu'une commission interministérielle composée de plusieurs secteurs concernés (justice, commerce, douanes, industrie et banques) s'attèle à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection des marques nationales à l'intérieur et, surtout, à l'extérieur du pays. Cette stratégie vise à assurer la protection juridique et à prévenir la contrefaçon des produits algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger, a-t-il ajouté, notant que l'Algérie dispose d'une législation récente dans ce domaine, conforme aux conventions internationales, et que la justice algérienne joue un rôle important dans le traitement de la question de la contrefaçon, mettant notamment fin, en coopération avec les différents acteurs, à certaines pratiques, et résolvant plusieurs litiges devant les juri-



dictions civiles et les tribunaux de commerce spécialisés. M. Ahmed Ali Salah a souligné la "grande attention" accordée par l'Etat à cette question, citant l'existence de tribunaux de commerce, seules juridictions compétentes pour juger de tels litiges et poursuivre les contrevenants à la législation en vigueur, et d'un comité interministériel de lutte contre la contrefaçon, en plus de l'arsenal juridique existant. Pour sa part, le président de l'Union nationale des ordres des avocats, Me Ibrahim Taïri, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats et des magistrats, d'autant qu'il s'agit, a-t-il dit, d'un "thème d'une grande importance puisque la marque est l'un des éléments les plus importants de la propriété intellectuelle". Il a également souligné que la contrefaçon des marques est

un "phénomène mondial dangereux", qui cause de grands dommages aux personnes physiques et morales (sociétés, entreprises) en raison de son impact négatif sur la croissance économique, sur l'innovation et sur les droits de propriété intellectuelle, tout en constituant une pratique déloyale dans le domaine commercial. Selon Me Taïri, cette rencontre vise à mettre en lumière les problèmes juridiques les plus importants auxquels la marque commerciale est confrontée, à débattre de la question et à mettre en évidence la position du droit et du pouvoir judiciaire algériens sur le phénomène de la contrefaçon des marques, ainsi que l'efficacité et l'efficience des mécanismes juridiques disponibles, tout en identifiant les répercussions de ce phénomène et en recherchant les moyens juridiques d'en venir à

bout. Les participants ont débattu de deux thèmes principaux : "Les mécanismes civils de lutte contre la contrefaçon" et "Les moyens pénaux de lutte contre la contrefaçon" et ce, lors de huit interventions d'avocats, de magistrats, d'universitaires, de spécialistes de l'INAPI et de l'administration des douanes. Ont également pris part à cette rencontre, placée sous l'égide du ministère de la Justice, le wali de Sétif, Mustapha Limani, le procureur général près la Cour de Sétif, Fayçal Zerdani, le président de la Cour, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, plusieurs magistrats, des responsables de 24 barreaux régionaux, des présidents de Cours, des procureurs de la République et les procureurs généraux près les Cours de Bordj Bou Arreridj et de M'sila, en plus d'acteurs et de parties concernées par la question.

CONSTANTINE. 14ÈME SALON NATIONAL DE L'INNOVATION

Lancement d'un réseau du CATI spécialisé dans les sciences pharmaceutiques

Un réseau du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation (CATI) spécialisé dans les sciences pharmaceutiques (CATI Pharma) a été lancé samedi depuis l'Université Salah-Boubnider (Constantine3) à l'occasion de l'ouverture du 14ème Salon national de l'innovation. Le CATI Pharma implanté au Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de Constantine opérera en coordination avec l'Université Salah-Boubnider (Constantine3), a souligné le directeur du CRSP, Pr Abdelhamid Djekoune, affirmant que tous les moyens humains et logistiques nécessaires seront mobilisés pour un meilleur accompagnement de ce CATI spécialisé. Dans ce cadre, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), M. Abdelhafid Belmehdi, a indiqué que le lancement de ce CATI spécialisé en sciences pharmaceutiques reflète l'engagement des établissements de recherches et d'innovation à être au diapason des décisions stratégiques prises par l'Etat algérien pour un développement économique fiable et durable et vise également à rapprocher la société industrielle de la

recherche scientifique. Il a précisé que la création à Constantine du CATI spécialisé en pharmacie a été motivée par la réputation de cette région considérée comme un pôle d'excellence en matière de pharmacie et également par la détermination de l'université Constantine 3 et du CRSP à encadrer scientifiquement les avancées économiques réalisées dans ce domaine pour une meilleure performance. La mise en place de ce CATI spécialisé "deuxième du genre à l'échelle nationale" après le réseau de CATI spécialisé dans les technologies et énergies vertes (CATI-ECO) lancé depuis Constantine en avril 2024, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du réseau national de CATI autour de créneaux thématiques principaux répondant aux exigences du développement scientifique et aux besoins du marché, a-t-on rappelé. La 14ème édition du Salon national de l'innovation SA-innov a été ouverte samedi à l'université Salah Boubnider (Constantine3) avec la participation de plus de 100 inventeurs venus des quatre coins du pays qui concourent pour le prix des 3 meilleures inventions de l'année 2024 organisé chaque année par l'Institut

national algérien de la propriété industrielle (INAPI) à l'occasion de la journée nationale de l'innovation (7 décembre), a indiqué M. Belmehdi. Placé sous le slogan "quand l'industrie et la recherche scientifique se rencontrent", ce Salon nationale devant se poursuivre jusqu'au 9 décembre courra présentera des innovations technologiques et industrielles, notamment dans le domaine de la mécanique, l'électronique et l'électricité, entre autres. Dans une allocution à l'ouverture de l'évènement, le directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Ahmed Othmane Mohamed Salek a mis en avant la prouesse réalisée par l'université Constantine 3 qui a élaboré avec des experts de l'Organisation une politique de la propriété intellectuelle universitaire. De sa part le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir a réitéré la volonté de son ministère à passer d'une recherche scientifique académique vers une recherche scientifique servant l'économie nationale et répondant aux besoins du marché.

ORAN. SEOR

Des mesures pour réparer une panne sur la conduite d'AEP Tafna-Oran

Les mesures nécessaires ont été prises pour réparer la panne survenue sur la conduite d'adduction en eau potable Tafna-Oran, qui approvisionne les communes de l'Ouest de la wilaya à partir de la station de dessalement d'eau de mer de la Plage El Hilal, située dans la commune de Sidi Ben Adda (Aïn Témouchent), a affirmé samedi le wali d'Oran, Samir Chibani. Le wali d'Oran, accompagné du wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, s'est rendu sur le site de la panne, dans la commune d'El Amria, selon les services de la wilaya. M. Chibani a souligné que "les travaux de maintenance ne prendront pas beaucoup de temps", ajoutant que "la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Oran (SEOR) prendra les dispositions nécessaires, en mettant en place un programme alternatif pour garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable". Le wali a également donné des instructions pour informer les citoyens, via tous les moyens audiovisuels et les réseaux sociaux, des dates de début des travaux, ainsi que des zones concernées par des interruptions dans la distribution d'eau potable. De son côté, le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Témouchent, Boualem Hadjidi, a indiqué que les efforts seront coordonnés avec la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Oran (SEOR), gestionnaire de la conduite Tafna-Oran, afin de réparer la panne dans les plus brefs délais. Il a précisé que les travaux de maintenance devraient durer environ cinq jours, nécessitant la vidange de la conduite de 1,6 mètre de diamètre, qui s'étend sur environ 35 kilomètres, de la région de "Dzioua" jusqu'au site de la fuite situé dans la commune d'El Amria. Les travaux entraîneront également des coupures d'eau dans cinq communes de la wilaya d'Aïn Témouchent, en plus des communes de l'Ouest de la wilaya d'Oran, a-t-on précisé.

TISSEMSILT. FONCIER INDUSTRIEL NON EXPLOITÉ

Neuf lots de terrain récupérés

La direction de l'Industrie de la wilaya de Tissemsilt a récupéré 9 lots de terrain relevant du foncier industriel non exploité, à travers le territoire de la wilaya, a déclaré, jeudi, le directeur intérimaire de l'Industrie, M. Hocine Chaker. M. Chaker a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya. La superficie totale des assiettes foncières récupérées, depuis le début de cette opération engagée par les services compétents, l'année dernière à ce jour, s'élève à 12,9 hectares, a-t-il fait savoir. Selon le même responsable, plusieurs mesures juridiques ont été prises pour récupérer ces terrains, notamment des mises en demeure et des poursuites judiciaires à l'encontre des investisseurs n'ayant pas fait preuve de sérieux en obtenant des assiettes foncières dans le cadre de projets d'investissement, sans toutefois concrétiser leurs projets sur le terrain. Les lots de terrains récupérés seront intégrés à la plateforme numérique du secteur pour être attribués à des "investisseurs sérieux", afin de lancer des projets d'investissement, a-t-il indiqué. Le responsable a, d'autre part, fait état de l'achèvement des travaux d'aménagement des zones d'activités dans les communes de Tissemsilt et de Khemisti. Ces aménagements, supervisés par la direction de l'Urbanisme de la wilaya, devront de nouveaux investisseurs dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-Ouest, a-t-il ajouté.

IL A ASSISTÉ À LA PRÉCÉDENTE RENCONTRE DE SON ANCIENNE ÉQUIPE

Vers le retour de Belmadi à Al-Duhail

Avant-hier, l'ex-sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a été aperçu dans les tribunes du stade de Doha où il a assisté au match de son ancienne équipe Duhail face à Al-Khor, une rencontre soldée par la défaite de Duhail face aux coéquipiers de l'ancien international algérien Sofiane Henni.

Il s'agit de la deuxième défaite du leader du championnat qatari qu'entraîne le technicien français, Christophe Galtier et qui serait sur le départ après que la Fédération qatarie ait émis le vœu de l'engager à la tête de la barre technique de la sélection de son pays.

Cette éventualité serait derrière la présence de Belmadi au stade Abdellah Ben Khelifa, lui qui ne fréquente plus les enceintes footballistiques depuis son départ de la sélection algérienne, en janvier dernier, après l'élimination précoce des Verts en coupe d'Afrique des nations organisée par la Côte d'Ivoire.

Car l'ex-coach national est pressenti avec force pour succéder à l'entraîneur français au cas où ce dernier venait de prendre en mains la barre technique de la sélection du Qatar.

Récemment, Belmadi, lors d'une rare déclaration de presse qu'il a donnée depuis le revers des Fennecs sur le sol ivoirien, a justifié son éloignement des terrains, malgré les offres qu'il a reçues d'ici



et de là, par des raisons personnelles. En effet, l'ancien joueur de Manchester City passe la plupart de son temps à Paris pour être au chevet de son père malade.

L'un des proches de Belmadi, Abdelam Ouaddou, ancien joueur marocain et ami de longue date, a confié, il y a quelques semaines, à la presse qu'il croit fermement au retour imminent de Belmadi : « Djamel Belmadi se repose, il a des contraintes familiales... Il va bientôt revenir dans le foot. Il a une vision et une vraie connaissance de ce sport. Il nous manque dans ce paysage et on attend qu'il revien-

ne avec impatience », a-t-il déclaré.

Le possible retour de Belmadi au Moyen-Orient serait tout sauf surprenant, étant donné son expérience et sa réputation solide dans cette région. Avant de prendre les rênes de la sélection algérienne, il avait déjà exercé au Qatar, notamment en tant qu'entraîneur d'Al Duhail, avec qui il a remporté plusieurs titres. Cette familiarité avec le football du Golfe, couplée à son aura, plaide pour son comeback sur les terrains qataris.

Hakim S.

IL EST LE DUO GAGNANT DU CLUB SAOUDIEN

Aouar et Benzema impliqués dans 68% des buts d'Al-Ittihad de Djeddah

Le duo du club d'Al-Ittihad, l'Algérien Hossam Aouar (26 ans) et le Franco-algérien Karim Benzema (36 ans), est devenu une arme fatale pour l'entraîneur de l'équipe, le Français Laurent Blanc, en championnat saoudien pour la saison 2024-2025, surtout après avoir remporté l'affiche de la 13e journée contre Al-Nasr, de Cristiano Ronaldo, renforçant sa position en tête du classement avec 36 points.

Le milieu de terrain des Verts, Hossam Aouar s'est rapidement intégré au club d'Al-Ittihad, qu'il a rejoint lors du précédent Mercato estival, sur insistance de Benzema, qui en est à sa deuxième saison avec la formation de Djeddah.

Aouar est devenu l'un des piliers de l'entrejeu de sa nouvelle équipe, grâce à son apport dans le secteur offensif d'Al-Ittihad, en termes de création d'occasions, de passes décisives et de buts marqué. Il est d'ailleurs impliqué dans neuf buts des siens, après en avoir marqué sept et délivré deux passe décisif, avec un taux de contribution



de 28% du total des buts des siens en championnat saoudien.

De son côté, Benzema est en train de se distinguer par un bon niveau depuis le début de la saison en cours, puisqu'il occupe la deuxième place au classement des meilleurs buteurs du championnat avec

dix buts, derrière l'attaquant d'Al-Hilal, le Serbe Alexandar Mitrovic, qui en compte 12.

En outre, Benzema compte trois offrandes, portant à 13 le nombre de buts auxquels il est impliqué, contribuant ainsi à 40 % du total des buts de son club en championnat.

Selon les observateurs, le

duo Benzema-Aouar, se complète sur le terrain, car l'Algérien s'illustre par ses transmissions longues et rapides, ce qui fait souvent les affaires de Benzema, qui n'a pas beaucoup perdu de son efficacité du temps où il évoluait au célèbre club espagnol du Real Madrid. Cette complicité entre les deux joueurs fait d'eux les éléments les plus influents de leur équipe jusqu'à présent.

L'entraîneur Roland Blanc compte énormément sur Benzema et Aouar pour poursuivre sur leur lancée, avec l'espoir de conserver l'avance de leur équipe en championnat et aller jusqu'au bout dans son rêve de mettre un terme à la domination d'Al-Hilal en lui chipant le titre de cette saison.

Il faut dire que les spécialistes sont unanimes à encenser les progrès réalisés par Al-Ittihad après 13 journées de championnat, ce qui est déjà un bon signe quant à sa capacité de défendre sa première place et renouer avec le titre de champion qu'il a gagné, pour la dernière fois, lors de la saison 2022-2023.

H. S.

FC BARCELONE

Hansi Flick tire la sonnette d'alarme

Freiné par le Real Betis en Liga, le FC Barcelone peine à reprendre sa bonne dynamique du début de saison. Les Blaugranas n'ont pris que 5 points sur les cinq dernières journées. De quoi enrager Hansi Flick.

Le FC Barcelone tourne au ralenti. Après un début de saison flamboyant en Liga, marqué par 11 victoires en 12 matchs, les hommes de Hansi Flick connaissent un coup de moins bien depuis plusieurs semaines. Battus par la Real Sociedad (1-0) et tenus en échec par le Celta Vigo (2-2), les Catalans se sont inclinés à domicile contre Las Palmas (1-2), le week-end dernier.

5 POINTS SUR LES 5 DERNIÈRES JOURNÉES POUR LE BARÇA

Si la victoire en milieu de semaine à Majorque (1-5) avait fait du bien au moral, les joueurs du Barça devaient confirmer leur regain de forme en championnat, face au Real Betis, ce samedi. Emmenés par un Robert Lewandowski en grande forme, les Blaugranas ont concédé l'égalisation de Giovanni Lo Celso sur penalty, après une faute de Frenkie de Jong sur Vitor Roque. Une décision qui a enragé Hansi Flick, sanctionné d'un carton rouge par Alejandro Muñoz Ruiz, arbitre de la rencontre. Et si Ferran Torres a cru donner la victoire à Barcelone, Assane Diao les a privés de la victoire dans les dernières secondes.

Ce match nul (2-2) confirme ainsi la mauvaise passe du Barça en championnat. Sur ses cinq derniers matchs, le club catalan n'a pris que cinq points. À l'issue de cette rencontre, Jules Koundé a reconnu que son équipe avait enchaîné les erreurs. « Nous avons manqué une bonne occasion en encaissant ce but dans les



dernières minutes. Je pense que nous les avons laissés en vie sur la fin avec des pertes et des actions dangereuses. Devant leur public, c'est une bonne équipe qui joue bien, qui se développe et qui finit par vous battre. Le coach était déçu, comme nous, mais cela continue, nous devons apprendre de nos erreurs. Nous devons prendre moins de risques dans les dernières minutes. On doit peut-être être plus pragmatique », a-t-il indiqué auprès des médias espagnols.

HANSI FLICK A HAUSSÉ LE TON

Même son de cloche pour Ferran Torres, dont le but en fin de match n'aura pas permis à Barcelone de repartir avec un succès : « en première mi-temps, nous n'avons pas été à notre meilleur niveau. En seconde période, nous nous sommes améliorés, mais nous n'avons pas réussi à fermer le jeu et à défendre le résultat. Nous devons maintenant penser au prochain match (contre Dortmund en C1), car nous n'avons pas beaucoup de temps pour nous reposer. Je n'ai pas vu le penalty. S'ils ont tant protesté, c'est sûrement

qu'il y a quelque chose à reprocher, mais nous n'avons pas été bons. Si nous avons été bons, nous n'aurions pas à penser à ces choses-là ».

De son côté, Hansi Flick n'a pas hésité à tacler la prestation de ses joueurs, en conférence de presse d'après-match. « Je suis déçu de ce qui s'est passé sur le terrain, car c'était un match que nous devions gagner. Nous avons mal commencé et nous avons commencé à bien jouer après le 1er but. En deuxième mi-temps, nous voulions faire mieux, mais nous n'y sommes pas parvenus. Nous avons une jeune équipe et nous devons beaucoup nous améliorer, mais ce n'était pas un très bon match. (...) Nous sommes capables de mieux jouer. Quand il y a plus de contrôle, nous trouvons de meilleures situations, mais le match était très lent et nous avons joué trop longtemps, ce qui n'est pas l'un de nos points forts, car cela nous oblige à trop courir ». Opposé à Girona, ce dimanche, le Real Madrid peut revenir à deux points de son rival catalan, avec un match en plus à jouer contre Valence. Le Barça peut s'en mordre les doigts...

SPORTING CP

L'ère post-Amorim vire au cauchemar

Désormais coaché par João Pereira après le départ de Ruben Amorim du côté de Manchester, le Sporting CP traverse une crise de résultats inédite. Fragile défensivement et inefficace offensivement, le club lisboète pleure déjà son ancien stratège... Un seul être vous manque et tout est dépeuplé. Cette maxime empruntée à Lamartine résonne avec force au moment d'évoquer la trajectoire du Sporting CP, désormais orphelin de son architecte Ruben Amorim. Depuis le départ du technicien portugais de 39 ans, aujourd'hui sur le banc de Manchester United, les Leões traversent une période plus que chaotique. Ainsi, en seulement quatre matches, la formation portugaise vient d'essuyer trois défaites, face à Arsenal, Santa Clara et Moreirense. Une spirale négative qui questionne l'avenir du club, privé de son stratège emblématique.

LE SCP ENCHAÎNE LES DÉCONVENUES

De retour au sommet du football portugais après deux décennies de disette, le Spor-

ting CP peine, en effet, à combler le vide laissé par Ruben Amorim. Loin des principes de jeu développés par le natif de Lisbonne - à savoir une rigueur défensive, un dynamisme offensif et l'apport des jeunes talents issus de l'académie - l'actuel leader du championnat portugais brille maintenant par son manque de cohésion, sa fragilité défensive et son inefficacité offensive. Symbole de cette chute libre, les trois défaites consécutives concédées par le SCP au cours des derniers jours. Surclassés 5-1 à domicile par Arsenal en Ligue des Champions, le 26 novembre dernier, les coéquipiers de Viktor Gyökeres n'ont d'abord jamais existé face aux Gunners.

Une première cauchemardesque pour João Pereira qui s'est malheureusement confirmée sur la scène nationale. Quelques jours plus tard, le Sporting a ainsi sombré en championnat face à Santa Clara, 5e de Liga Portugal. Défaits 1-0, les Leões n'ont jamais trouvé la solution pour déstabiliser un adversaire pourtant largement à leur portée. Un début de crise renforcé

après un nouveau revers concédé, jeudi dernier, contre Moreirense (1-2). Totalement désorganisée, que ce soit sur le plan offensif ou défensif, et multipliant les erreurs individuelles, la formation portugaise a finalement confirmé tous ses maux actuels. Une série négative provoquant, aujourd'hui, l'impatience des supporters lisboètes...

LE SUCCESEUR DE RUBEN AMORIM DÉJÀ SOUS LE FEU DES CRITIQUES

Déjà frustrés par le départ soudain de Ruben Amorim, les habitués de l'Estádio José Alvalade XXI constatent à présent la perte de vitesse du club. Une dynamique inquiétante alors que João Pereira appelle, lui, à la patience pour mettre en place ses idées. « Ce que je peux promettre, c'est donner le maximum et un travail quotidien pour continuer à faire du Sporting un club gagnant, pour essayer de gagner plus souvent et continuer à jouer du bon football comme tout le monde en a l'habitude », avait d'ailleurs assuré l'intéressé après la gifle reçue face à Arsenal. Leader du

championnat, dixième de la phase de Ligue en C1 avec 10 unités au compteur et toujours dans la course au top 8, le Sporting Portugal va, quoi qu'il en soit rapidement devoir réagir sous peine de voir la pression monter d'un cran.

Dès lors et en attendant d'éventuels ajustements tactiques, voire quelques changements lors du prochain mercato hivernal, João Pereira peut toujours compter sur son sérial buteur : Viktor Gyökeres. Auteur de 25 buts et 4 passes décisives en 22 rencontres, l'international suédois (26 sélections, 15 buts) continue, en effet, de martyriser les défenses adverses. Mais pour combien de temps ? Impressionnant face au but, le natif de Stockholm est, aujourd'hui, l'un des joueurs les plus convoités de la planète football et son départ n'a jamais été autant discuté. Une nouvelle possible perte qui pourrait alors un peu plus compromettre les ambitions nationales et européennes du Sporting, toujours en quête de la bonne recette pour construire une nouvelle ère et rugir à nouveau...

LIVERPOOL

Mohamed Salah va prolonger

La vedette égyptienne des Reds a choisi son club pour la saison prochaine. Et il risque d'y avoir des déçus...

Mohamed Salah est-il le meilleur joueur du monde actuellement ? C'est un débat qui revient souvent sur les réseaux sociaux ces dernières semaines. Et au vu des prestations du joueur avec Liverpool, c'est un débat qui est plutôt légitime. Avec 14 buts et 12 passes décisives en 19 rencontres toutes compétitions confondues avec les Reds, l'attaquant de 32 ans est sur un petit nuage et régale match après match.

Seulement, son avenir du côté de la Mersey est plutôt incertain. « Nous sommes presque en décembre et je n'ai pas encore reçu d'offres pour rester au club. Je suis probablement plus parti que resté. Vous savez que je suis dans le club depuis de nombreuses années. Il n'y a pas de club comme celui-ci. Mais au final, ce n'est pas entre mes mains. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes en décembre et je n'ai encore rien reçu concernant mon avenir », confiait-il fin novembre, lançant un feuillet qui passionne les médias anglais.

SALAH A TRANCHÉ

Il a depuis été question d'intérêts prononcés de clubs saoudiens, du Paris Saint-Germain ou encore du FC Barcelone. « J'aime (Mohamed) Salah, aussi parce qu'il vient de notre partie du monde. Je suis très fier de lui, honnêtement, pour ce qu'il a fait en Premier League avec Liverpool. Et j'ai un grand respect pour lui et pour Liverpool. Nous ne lui avons donc jamais parlé. Respectez Liverpool et respectez le joueur - il a un contrat avec Liverpool et nous ne lui avons jamais parlé », expliquait tout de même Nasser Al-Khelaifi plus tôt cette semaine, tentant de calmer le jeu.

Et voici que selon The Mirror, Salah a fait son choix...

Le média indique ainsi qu'il va rester à Liverpool, et que les deux parties sont proches de trouver un accord autour d'un nouveau contrat de deux ans. Les divergences résidaient surtout sur la durée du contrat : les Reds proposaient une année supplémentaire, alors que le clan Salah en voulait trois. Un juste milieu a donc été trouvé, alors que le volet financier n'a jamais été important dans ce dossier, selon le média. Mohamed Salah devrait donc continuer de régaler Anfield jusqu'en 2027...

FIORENTINA

Bove ne jouera plus en Serie A

Edoardo Bove (22 ans, 11 matchs et 1 but en Serie A cette saison) a probablement joué contre l'Inter Milan le dernier match de sa carrière en Serie A. Victime d'un malaise cardiaque en pleine rencontre dimanche dernier, le milieu de la Fiorentina a accepté de se faire implanter un défibrillateur cardiaque, selon la presse italienne. Or, la réglementation du championnat italien interdit de jouer avec un défibrillateur automatique sous-cutané. Le joueur prêté par l'AS Rome devra ainsi partir à l'étranger pour poursuivre sa carrière.

Son cas rappelle celui de Christian Eriksen en 2021. Le Danois avait dû quitter l'Inter Milan après la pose d'un défibrillateur à la suite de son arrêt cardiaque pendant l'Euro. Il avait rebondi à Brentford, en Angleterre, avant de rejoindre Manchester United, où son contrat se termine en juin.

MOSCOU RÉPOND À L'APPEL DE TRUMP POUR UN Cessez-le-feu «IMMÉDIAT» À KIEV «Notre position sur l'Ukraine est bien connue»

«Il faut un cessez-le-feu immédiat et des négociations doivent commencer», a déclaré le président élu des États-Unis. «Poutine a indiqué à plusieurs reprises que nous sommes prêts à négocier», a réagi Dmitri Peskov. Volodymyr Zelensky a pour sa part indiqué que son pays réclamait des «garanties de sécurité».



PH: DR

L'Ukraine «voudrait bien» conclure un accord de paix avec la Russie, a affirmé Donald Trump après une rencontre avec Volodymyr Zelensky samedi, à Paris, France. Dans un message publié hier, sur sa plateforme Truth Social, le président élu américain a appelé à « un cessez-le-feu immédiat et à des négociations entre Moscou et Kiev ». Indiquant que «Zelensky et l'Ukraine voudraient bien conclure un accord et mettre un terme à cette folie » il a ajouté qu'« ils ont perdu 400 000 soldats et bien plus de civil et il faut un cessez-le-feu immédiat et des négociations doivent commencer », a-t-il notamment déclaré. Ajoutant que si le conflit « n'était pas résolu », il pourrait, selon la future locataire de la Maison Blanche « se transformer en quelque chose de bien plus grave et de bien pire ». Hier, le porte-parole du Kremlin régissant aux déclarations de Trump a déclaré, «notre position sur l'Ukraine est bien connue», assure Peskov et a rappelé que les conditions pour un «cessez-le-feu immédiat» avaient été énoncées par le président russe en juin dernier, mais que « l'Ukraine avait refusé » ces conditions et refuse toujours de négocier. Les déclarations de Donald Trump interviennent alors que le président élu s'était rendu la veille à Paris pour assister à la réouverture de Notre-Dame, un premier déplacement à l'étranger depuis sa victoire le 5 novembre dernier. Sa rencontre avec Volodymyr Zelensky en marge de l'événement avait été arrangée par le président français Emmanuel Macron, d'après les médias. Selon Axios, Donald Trump ne voulait pas rencontrer Volodymyr Zelensky à Paris, mais Emmanuel Macron l'a convaincu au dernier moment. «Ces derniers jours, Macron s'est efforcé de persuader Trump de tenir une réunion commune avec Zelensky. (...) La décision finale de tenir une réunion trilatérale a été prise

peu avant la réunion», écrit le média américain. Zelensky veut des «garanties de sécurité». Dans un message sur X, le locataire de l'Élysée a déclaré que la réunion était axée sur «une action commune pour la paix et la sécurité». De son côté, le dirigeant ukrainien a qualifié sur X les discussions de «bonnes et productives», laissant sans commentaire la déclaration du nouveau président américain sur sa volonté de conclure un «accord avec la Russie» pour mettre fin «immédiatement» à la guerre. «Un cessez-le-feu sans garantie peut être rétabli à tout moment, comme l'a déjà fait Poutine», a par ailleurs écrit Volodymyr Zelensky sur Telegram, réaffirmant qu'il n'accepterait aucun accord de paix «sans garanties de sécurité». «Lorsque nous parlons d'une paix effective avec la Russie, nous devons avant tout parler de garanties effectives de paix», a notamment déclaré le dirigeant ukrainien, dont le mandat s'est achevé en mai dernier. Dans des déclarations antérieures, il avait expliqué que par «garanties de sécurité» pour l'Ukraine, il entendait uniquement l'adhésion du pays à l'OTAN. Mais selon les médias, Donald Trump et son entourage s'opposent à l'admission de l'Ukraine dans l'Alliance et proposent de reporter cette question de plusieurs décennies.

« ZELENSKY A INTERDIT LES NÉGOCIATIONS AVEC LES AUTORITÉS RUSSES »

«Notre position sur l'Ukraine est bien connue», assure Peskov Réagissant, hier, aux propos de Donald Trump, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a rappelé que les conditions pour un «cessez-le-

feu immédiat» avaient été énoncées par le président russe en juin dernier, mais que l'Ukraine avait refusé ces conditions et refuse toujours de négocier. «Zelensky a interdit les négociations avec les autorités russes. Il suffit que Zelensky annule son décret», a notamment déclaré Dmitri Peskov. À noter que le régime de Kiev s'était retiré des négociations avec la Russie en avril 2022, annonçant cinq mois plus tard s'interdire d'entrer en pourparlers. «Poutine a indiqué à plusieurs reprises que nous sommes prêts à négocier», a encore souligné son porte-parole. «Notre position sur l'Ukraine est bien connue», a-t-il insisté. Les déclarations de Dmitri Peskov font écho à celles de Donald Trump qui a déclaré ce 8 décembre : «Je connais très bien Vladimir. Il est temps d'agir. Je pense que la Chine pourrait également aider.» Le président élu des États-Unis a promis à plusieurs reprises qu'il mettrait fin au conflit ukrainien dans les «24 heures» suivant sa prise de fonctions, mais n'a jamais expliqué comment. De son côté, la Chine, avec le Brésil et d'autres pays du Sud global, a créé en septembre le groupe des «Amis de la paix» sur la crise ukrainienne, qui vise à promouvoir des pourparlers de paix.

R. I.

REQUÊTE DU DREPT CONTRE LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES La Cour suprême roumaine rejette la demande

La Haute Cour de cassation et de justice de Roumanie a rejeté dimanche une demande du parti Justice et respect en Europe pour tous (DREPT) visant à annuler les résultats des récentes élections parlementaires. Le tribunal a jugé l'appel « non fondé » et la décision est définitive. Vlad Alexandrescu, un dirigeant du DREPT, a critiqué le verdict dans une publication sur Facebook, soulignant qu'il légitime les prétendues manipulations. Le parti REPER a également appelé vendredi à l'annulation des élections législatives. Mercredi, le Bureau électoral central a révélé que sept partis politiques ont franchi le seuil électoral pour entrer au Parlement. Le PSD est arrivé en tête avec 22,4% des voix au Sénat et 21,96% à la Chambre, suivi de l'Alliance pour l'Union des Roumains avec respectivement 18,3% et 18,01%. Le PNL est arrivé en troisième position avec 14,28% au Sénat et 13,2% à la Chambre. Les autres partis atteignant ce seuil sont l'USR, SOS Roumanie, le Parti des jeunes et l'UDMR.

R. I.

MALAISIE Le régulateur du multimédia dévoile ses directives en matière de cybersécurité

Le régulateur malaisien du multimédia a dévoilé hier, des lignes directrices sur la sécurité des informations et des réseaux pour l'industrie des communications et du multimédia (INSG) afin d'améliorer la sécurité des informations et des réseaux et la résilience de l'industrie des communications et du multimédia dans le pays. Il s'agit d'encourager l'industrie à essayer de mettre en œuvre ces meilleures pratiques dans le cadre de ses mesures proactives visant à renforcer la cybersécurité dans l'ensemble du secteur des communications et du multimédia, a déclaré la Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC) dans un communiqué. « Il vise à améliorer la capacité et la préparation des fournisseurs de services à gérer les cyber-risques, à atténuer les violations de données, à minimiser les perturbations grâce à une infrastructure réseau renforcée et à protéger les consommateurs contre les dommages en ligne », a-t-il déclaré. Elle a ajouté que les lignes directrices constituent une étape essentielle dans la protection des systèmes numériques de la Malaisie, en garantissant des infrastructures de réseau sûres et résilientes et en soulignant les efforts continus de la commission pour relever les défis d'un paysage cybernétique de plus en plus complexe tout en favorisant la confiance et la sécurité dans l'environnement numérique du pays.

R. I.

BANGLADESH Le déficit commercial chute à 6,66 milliards de dollars en juillet-octobre

Le déficit commercial du Bangladesh au cours des quatre premiers mois de l'exercice en cours pour diminuer a près de 12% à 6,66 milliards de dollars américains en glissement annuel, selon les dernières données de la Banque du Bangladesh. Les données de la banque centrale ont révélé que les paiements d'importation du pays se sont élevés à 20,95 milliards de dollars, en hausse de 1% au cours de la période juillet-octobre, tandis que les recettes d'exportation se sont élevées à 14,30 milliards de dollars, en hausse de 8,3% au cours de la même période. Les données de la Banque du Bangladesh ont montré que l'écart entre les recettes d'exportation et les paiements d'importation au cours de la même période de l'exercice précédent (juillet 2023-juin 2024) était de 7,54 milliards de dollars. Des responsables de la Banque du Bangladesh ont déclaré que les importants transferts de fonds de millions de Bangladais vivant et travaillant à l'étranger ont contribué à compenser l'impact du déficit commercial. Les transferts de fonds du Bangladesh ont totalisé près de 9 milliards de dollars au cours de la période juillet-octobre de cette année, selon les données de la banque centrale. Le déficit commercial du Bangladesh au cours de l'exercice 2023-24 a diminué de plus de 18 % pour atteindre 22,43 milliards de dollars en glissement annuel, selon les données de la Banque du Bangladesh.

R. I.

Table with 2 columns: 'مجلس قضاء البويرة' and 'مجلس قضاء البويرة'. It lists various court decisions and dates.

Table with 2 columns: 'مجلس قضاء البويرة' and 'مجلس قضاء البويرة'. It lists various court decisions and dates.

ANTE TOJIC DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ CROATE FRACTAL COMPANY

«Le partenariat avec Pékin contribue au succès du plus grand parc éolien de Croatie»

Pour Ante Tojic, directeur de la société croate Fractal Company, les Chinois se sont révélés être « un partenaire très fiable et de haute qualité », la coopération sur le plus grand parc éolien de Croatie étant considérée comme « très réussie ».



Ph: DR

Samedi dernier a marqué le troisième anniversaire du parc éolien de Senj, construit par la société chinoise Norinco International Cooperation Ltd. (Norinco International). Fractal, une société d'ingénierie basée à Split, la deuxième plus grande ville de Croatie, en assure la maintenance depuis le début de son exploitation. « Nous avons derrière nous des années de coopération fructueuse et je ne peux que saluer le leadership de l'entreprise chinoise et les efforts qu'elle a déployés pour mettre en œuvre avec succès le projet », a déclaré Tojic. Il a souligné que par rapport aux autres entreprises asiatiques avec lesquelles il a travaillé, « les partenaires chinois se sont révélés très professionnels et nous sommes vraiment satisfaits de la coopération ». Bien que les barrières linguistiques aient posé des problèmes au début, Tojic a souligné que la « confiance totale » de l'équipe chinoise était la clé de leur succès. « C'est très important pour faire le tra-

vail », a-t-il déclaré. La collaboration a également été financièrement enrichissante pour Fractal, qui détient un contrat de cinq ans avec Norinco International d'une valeur de 2,5 millions d'euros (2,64 millions de dollars américains), qui court jusqu'en 2028. Tojic a ajouté que la valeur du partenariat s'étend au-delà, Norinco International étendant ses opérations aux pays voisins, augmentant ainsi les opportunités pour Fractal. En plus de répondre aux normes de sécurité et environnementales de l'Union européenne, Tojic a salué la création d'emplois du parc éolien,

notant que plus de 40 entrepreneurs croates ont participé au projet, avec plus de la moitié des 500 travailleurs quotidiens pendant la période de pointe de la construction venant de Croatie. Actuellement, 32 employés croates travaillent dans les bureaux de Senj et de Zagreb de Norinco International, soit plus que leurs homologues chinois. « La communauté locale en a grandement bénéficié », a déclaré M. Tojic. Le parc éolien produit 530 millions de kilowattheures d'électricité verte par an, atténuant ainsi les pénuries d'énergie et réduisant les émissions de dioxyde de carbone de la Croatie d'environ 460 000 tonnes par an. Situé sur la côte adriatique de la Croatie, le parc éolien de Senj symbolise le fort potentiel de la future collaboration sino-croate. « Je prévois un développement fructueux des relations entre les deux pays », a déclaré M. Tojic.

R. I.

SERBIE Parmi les économies européennes connaissant la croissance la plus rapide

L'économie serbe a connu une croissance estimée à 3,8 % en glissement annuel au cours des dix premiers mois de 2024, ce qui la place parmi les économies à la croissance la plus rapide d'Europe, selon le dernier rapport d'analyses et de tendances macroéconomiques (MAT) du pays. L'édition de décembre du MAT, publiée vendredi dernier, par la Chambre de commerce et d'industrie de Serbie et l'Institut d'économie, a noté que cette croissance a été obtenue malgré les défis auxquels sont confrontés les principaux partenaires commerciaux de la zone euro. La Serbie a réorienté avec succès ses exportations vers les marchés de la Chine et de la Turquie, compensant ainsi la baisse de la demande de l'Union européenne. « Sans cette diversification stratégique, les exportations de biens de la Serbie auraient diminué au cours des neuf premiers mois de l'année », indique le rapport. Le commerce extérieur de la Serbie a continué de s'améliorer, marquant son quatrième mois consécutif de croissance en octobre, avec une augmentation de 6,8 % sur un an, soit environ 412 millions de dollars américains. Au cours des dix premiers mois de 2024, les exportations de biens serbes ont atteint 2,72 milliards de dollars américains, soit une hausse de 4,4 %, tandis que les importations de biens se sont élevées à 3,73 milliards de dollars américains, soit une hausse de 8,7 %. Le déficit commercial s'est creusé pour atteindre environ un milliard de dollars américains, soit une augmentation de 22 %. La production industrielle a également enregistré de bons résultats, avec une hausse de 3,3 % de janvier à octobre. Le mois d'octobre a connu une hausse particulièrement forte d'une année sur l'autre, de 8,1 %, a-t-il indiqué

R. I.

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À LA HAYE, PAYS-BAS Quatre morts et une personne retrouvée sous les décombres

Au moins quatre personnes sont décédées samedi dans l'effondrement d'un immeuble à La Haye suite à une explosion et un incendie, mais les pompiers ont réussi à extraire vivante une personne des décombres, ont annoncé les autorités néerlandaises. Au moins cinq appartements ont été détruits mais les autorités n'étaient pas en mesure d'indiquer si et combien de personnes ont pu rester piégées sous les décombres, a déclaré le maire de la ville, Jan van Zanen, lors d'une conférence de presse. Les autorités ont confirmé que quatre corps avaient été extraits des décombres, alors que les craintes grandissent d'un bilan encore plus lourd. Les pompiers ont lutté contre l'incendie depuis le sol et depuis des nacelles élévatoires, tandis que des ambulances transportaient les blessés à l'hôpital et que des hélicoptères de police survolaient les lieux. "On ne sait pas combien de personnes se trouvent encore sous les décombres, mais la réalité est qu'elles n'ont qu'une mince chance de survie", a déclaré le maire. Environ 40 résidents d'autres immeubles proches de l'immeuble effondré ont été évacués.

R. I.

TEMPÊTE DARRAGH EN FRANCE 50.000 foyers privés d'électricité en Bretagne et en Normandie

Quelque 50.000 foyers sont privés d'alimentation électrique en Bretagne et en Normandie, dans l'ouest de la France, après le passage de la tempête Darragh, rapportent des médias, citant le gestionnaire du réseau électrique. La Bretagne et plusieurs départements normands avaient été placés en vigilance orange pour vent pour toute la journée de samedi par Météo-France, qui a relevé des rafales entre 100 et 130 km/h sur le littoral. Ces vents violents ont provoqué de nombreuses coupures sur le réseau électrique, souvent liées à des chutes d'arbres sur les lignes. Les vents sont restés forts hier matin, sur la région normande, ce qui a limité les capacités d'intervention des techniciens mobilisés. La tempête Darragh a également perturbé la circulation des trains sur toute la façade ouest de la France, particulièrement en Normandie où par précaution dès vendredi soir toutes les lignes ont été stoppées pour les deux derniers jours, samedi et dimanche.

R. I.

CHINE

L'organe de contrôle boursier s'engage à ouvrir davantage le marché à terme

La Chine ouvrira davantage son marché à terme pour permettre aux investisseurs institutionnels étrangers qualifiés de négocier plus de types de produits dérivés, selon un haut responsable. Le pays élargira de manière progressive et ordonnée les variétés de produits dérivés auxquelles les investisseurs institutionnels étrangers qualifiés peuvent participer dans le cadre de la négociation de contrats à terme et d'options sur les produits de base, a déclaré Chen Huaping, directeur adjoint de la Commission du contrôle boursier de Chine, lors d'un forum tenu à Shenzhen (dans le Guangdong, sud). Selon Chen Huaping, la commission continuera de promouvoir des réformes conformément aux principes du marché et à la loi, et encouragera une ouverture de haut niveau du marché à terme. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Chine pour promouvoir l'ouverture institutionnelle globale de ses marchés financiers, renforcer l'inter-connectivité des marchés nationaux et étrangers, et encourager davantage d'institutions étrangères à investir dans le pays, indique-t-on.

R. I.

PUB

مجلس قضاء البويرة

محكمة قروية ابتدائية
القصور: شوايف، الأبرق
رقم الجواز: 00831/24
رقم الهاتف: 0098824
تاريخ التأسيس: 30/09/24
عدد القضاة: 458
مدير القصور: المجلس قضاء البويرة
محكمة قروية ابتدائية
القصور: شوايف، الأبرق
رقم الجواز: 00831/24
رقم الهاتف: 0098824
تاريخ التأسيس: 30/09/24
عدد القضاة: 458

****عملية الإحصائية****

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليها، خصوصاً، في أول درجة، في الشكل، قبول إعادة السير في الدعوى بعد الجيرة.

في الموضوع: اعتماد تقرير الخبيرة الفحرة من طرف المحكمة شاطبي فريدة المورخ لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 26/06/2024 تحت رقم أيداع 468/2024، وبالنتيجة:

- إيقاع الحجر على المرجع ضدها زفغيش عزمونة الموقرة بتاريخ 10-03-1990 ببلدية القبيل ولاية تيزي وزو أئمة الكلي وبيت وعراب حمامة.
- تعيين المرجع ولد حهوش وشيفو مخلصاً عليها لرعايتها والقيام بشؤونها القانونية، المالية والإدارية.
- مع أمر ضابط الحالة المدنية بالتحسيس بالالتصديق بهذا الحجر على شهادة ميلاد المعنية بسعي من النهاية العامة، والأمر بنشر هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الأسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسعي من المرجع.

تحصيل المرجع بالمصاريف القضائية بما فيها رسم الدعوى الأصلية والحالية ومصاريف الخبرة يبلغ 5900 دج.

بهذا صدر الحكم والتمسح به جهاراً بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه وصحته أمسي على أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

أمين الضبط (الترخيص)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة

بلدية صحاريج

رقم: 01/2024

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

بمقتضى القانون رقم 12-06 المورخ في: 18 صفر عام 1433 الموافق لـ: 12/01/2012 والتعلق بالجمعيات.

طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12-06 المورخ في: 18 صفر 1433 الموافق لـ: 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات.

تم هذا اليوم: 02/05/2024 استلام مذكرة التعديلات، المورخة في: 01/04/2024 لتغيير الهيئة التنفيذية للجمعية الخيرية المسماة: جمعية الصيد لبلدية صحاريج.

المسجلة تحت رقم: 01/2020 المقيمة بـ: صحاريج مركز

يرأسها السيد: بلفاسمي عبد الرحمان

و بالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Recette du jour



POULET AUX OLIVES ET BOULETTES DE VIANDE HACHÉE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 3-4 pilons de poulet
 - 1 gros oignons
 - 2 gousses d'ail
 - 1/2 c-a-c de cumin
 - 1/2 c-a-c de paprika
 - 1/2 c-a-c de curcuma
 - 250 g de champignons
 - 1 c-a-soupe de persil ciselé
 - 250 g d'olives vertes et violettes pour moi
- Pour la viande hachée :
- 350 g de viande hachée de boeuf
 - 1 gousse d'ail
 - 1 c-a-soupe de persil ciselé
 - 1/2 oignon haché
 - 1/4 c-a-c de cumin
 - 1/4 c-a-c de paprika

Instructions

Commencer par préparer la viande en mélangeant tous les ingrédients avec la viande hachée et façonner des boulettes. Placer au réfrigérateur.

Dans la cocotte chauffer l'huile d'olive et faire revenir les pilons de poulet afin de les dorer les retirer. Faire revenir les boulettes de viande hachée afin de les dorer et les retirer. Réserver.

Dans la cocotte ajouter les oignons ainsi que l'ail et le persil et faire revenir quelques minutes.

Ajouter les champignons faire revenir 5 minutes et ajouter les épices ainsi que les morceaux de poulet. Laisser mijoter quelques minutes afin que les saveurs se mélangent.

Ajouter l'eau (couvrir complètement les morceaux de poulets). Fermer la cocotte et programmer la minuterie pour 30 minutes, augmenter le feu et au premier échappement de la vapeur réduire le feu et laisser cuire. Pendant ce temps blanchir les olives a l'eau avec une rondelle de citron.

Au bout de ce temps on

retire les pilons de poulet et on rajoute les boulettes de viande hachées et les olives et laisser cuire 15 minutes environs ou jusqu'à ce que les boulettes soient cuites. S'il y a trop de liquide porter a petit bouillon la sauce afin de réduire la sauce. Pendant ce temps dorer les pilons de poulet au four si désirée.

Dresser les pilons de poulet dans un grand plat et ajouter les olives et boulettes tout autour. Parsemer de persil ciselé.

Gâteau du Jour

BRIOCHE ROULÉE A LA MARMELADE D'ORANGE



INGRÉDIENTS

- 250 g de farine j'utilise la farine à pain
- 1 oeuf
- 65 ml de lait
- 50 g de sucre
- 35 g de beurre
- 1 c-a-soupe de crème fraîche pas mis
- 1/2 c-a-soupe d'extrait de vanille
- 1/2 c-a-soupe de fleur d'oranger
- 1/2 c-a-c de sel
- 1 c-a-c de levure de sèche active marmelade d'orange maison pour moi

Instructions

Verser la levure dans le lait tiède (pas chaud) ajouter un peu de sucre. Laisser mousser 10 minute environ Verser la farine, le sel, le sucre. Ajouter l'oeuf battu légèrement, l'extrait de vanille, l'eau de fleur d'oranger, la crème ainsi que la levure. Commencer à pétrir (j'ai du rajouter un peu de lait, tout dépend de l'absorption de la

farine). Incorporer ensuite le beurre par petits morceaux et pétrir de nouveau, on doit obtenir une pâte lisse. Placer la pâte dans un saladier couvrir d'un film plastique et d'un torchon propre. Laisser doubler de volume (2h pour moi il fait super froid et j'ai du chauffer légèrement le four, placer ensuite le saladier dans le four éteint bien entendu). Dégazer la pâte. L'étaler finement en carre sur 5 mm d'épaisseur. Couper ce carre en 4 carres. Étaler de la marmelade ou confiture sur la surface des 4 carres. Empiler les 4 carres les uns sur les autres. découper 3 bandes égales et les enrouler sur elles-mêmes. Déposer dans un moule à cake préalablement beurré (le cote spiral vers le dessus). Laisser lever 2 heures dans le four éteint et fermé. Badigeonner de lait (j'ai oublié mais ça ne change



rien au gout) et cuire durant 30 minutes dans un four préchauffé à 180 C (350 F). Laisser refroidir avant de servir.

Conseil du jour

MAL DE GORGE

Le citron et le miel dans de l'eau chaude restent le remède de grand-mère incontournable pour soulager les maux de gorge. Ajouter à ce mélange une infusion de thym fera des miracles sur votre mal de gorge. Ce mélange va assainir tout en apaisant les douleurs.

Le saviez-vous ?



ÉVITER LA RÉTENTION D'EAU



Si tu fais de la rétention d'eau il faut en priorité réduire le sodium, boire plus d'eau, et consommer des aliments riches en potassium comme l'avocat, les amandes ou les bananes.

Bon à savoir !
LES RAISINS SECS

Les fibres : Les raisins secs contiennent des fibres alimentaires solubles et insolubles, en proportions sensiblement équivalentes. Cet équilibre leur confère de multiples bienfaits pour la digestion, la régulation de la glycémie et la gestion du poids.

Astuce du jour:

Éplucher un oignon sans pleurer

Éplucher des oignons, ce n'est pas vraiment une opération très triste, mais pourtant, qu'est-ce que ça nous fait pleurer... A moins, bien sûr, d'avoir une astuce infaillible pour éviter les crises de larmes. La plus efficace ? Se mettre un

peu d'eau dans la bouche, et éplucher les oignons. Le gaz lacrymogène dégagé par les oignons va se déposer et réagir sur l'eau qui se trouve dans notre bouche, et non celle contenue dans nos yeux. Magique !

CITATION DU JOUR

« Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdialgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

"LE CINÉMA ET LA MÉMOIRE"

Colloque international du 9 au 11 décembre à Alger

Un colloque international sur le cinéma et la mémoire, sera organisé du 9 au 11 décembre à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation d'experts et de spécialistes du cinéma et de l'histoire, algériens et étrangers, dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre.



Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce colloque abordera le rôle du cinéma en tant qu'"outil pour construire et documenter la mémoire collective et renforcer les valeurs de liberté et de résistance", selon les organisateurs. Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le coordinateur du colloque Cheddad Bezia, qui est également directeur du développement et de la promotion des

arts au ministère de la Culture et des Arts, a indiqué que cet événement reflétait l'intérêt particulier que l'Etat algérien accorde au dossier de la mémoire dans tous ses volets, et aux archives cinématographiques à travers la nouvelle loi sur le cinéma. De son côté, le Directeur général du CADC et président du comité d'organisation du colloque, Zineddine Arkab, a précisé que cet événement verra la participation de chercheurs et d'experts, algériens et étrangers, qui discuteront des principaux essais cinématographiques abordant les mouvements de libération dans le monde, du rôle du cinéma dans la documentation et le soutien aux mouvements de résistance, de la numérisation et de la restauration des films. Le Directeur du centre national du livre, Djamel Yahiaoui, président du comité scientifique, a affirmé que le colloque international du cinéma et de la mémoire était "l'occasion de passer en revue les questions scientifiques, culturelles et artistiques

liées à la mémoire", soulignant le "rôle prépondérant du cinéma dans l'éveil des consciences et l'expression des problématiques politiques et culturelles". Cette manifestation sera marquée par la présence de 30 experts et spécialistes du cinéma et de la mémoire, qui discuteront, en six séances, de questions liées principalement au rôle du cinéma dans la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pendant et après la Révolution et aux problématiques de la valorisation et de la promotion du film sur la résistance. Le rôle du cinéma dans la consolidation de la solidarité internationale sera également mis en exergue lors de cette rencontre au cours de laquelle un hommage sera rendu aux réalisateurs algériens décédés ayant marqué le cinéma révolutionnaire, ainsi qu'aux cinéastes internationaux qui ont soutenu la Révolution algérienne, à l'instar du serbe Stevan Labudovic, du français René Vautier et de l'italien Gillo Pontecorvo.

MASCARA

Lancement d'un atelier de sensibilisation et de formation sur la mosaïque antique

Un atelier de sensibilisation et de formation sur la réalisation de mosaïques antiques a été lancé, mardi au siège de la section locale du département archéologique des biens culturels protégés de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 192e anniversaire de la première allégeance (Moubayâa) à l'Emir Abdelkader. Cet atelier, qui s'étale sur une semaine, qui a été lancé à l'initiative de cette institution culturelle, en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, cible 100 jeunes adhérents des établissements culturels de la wilaya. Il vise à leur enseigner les principes de base pour la réalisation de mosaïques à partir de morceaux de plâtre, ainsi que les techniques de décoration de poteries dans le style arabo-islamique, selon les organisateurs. Dans le cadre de cette initiative, des exercices pratiques seront également organisés pour évaluer la maîtrise par ces jeunes des techniques de fabrication de mosaïques et de décoration. Par ailleurs, la section locale de la circonscription archéologique des biens culturels protégés poursuit ses nombreuses activités lancées dans le cadre de la célébration du 192e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader. Ces activités comprennent des visites pédagogiques des monuments historiques liés à l'époque de l'Emir Abdelkader, tels que (Dar El-Kiada) "Commanderie" et le Tribunal du fondateur de l'Etat algérien moderne, ainsi que des journées portes ouvertes sur les sites historiques témoins de la résistance de l'Emir Abdelkader contre le colonisateur français.

MOSTAGANEM

Hommage posthume au réalisateur et photographe Mustapha Abderrahmane

Le défunt réalisateur, photographe et auteur, Mustapha Abderrahmane, a été honoré, samedi, dans le cadre du Salon national de la photographie, organisé à Mostaganem du 7 au 9 décembre. A cette occasion, la salle d'exposition (la Salle Rouge) a été baptisée au nom de l'artiste décédé récemment, a-t-on indiqué. Un hommage a été rendu à sa famille et à plusieurs de ses amis, dont le journaliste Charef Nekrouf. Le directeur local de la Culture et des Arts, Mohamed Merouani, a souligné que ce geste symbolique ne peut rendre à lui seul pleinement hommage au riche parcours artistique et culturel du défunt, qui a consacré une grande partie de sa vie à la promotion d'une image engagée au service de l'histoire nationale et à la préservation de la mémoire, que ce soit par le film documentaire, la photographie ou les livres illustrés. Après les hommages, une exposition des photographies des participants à cette quatrième édition de la manifestation a été inau-

gurée dans la galerie d'art de la Maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem. Dans le cadre de cet événement, des ateliers sur les "fondamentaux de la photographie", animé par Tahar Khossa, et sur la "photographie moderne", animé par Tarek Djebouri, seront organisés dimanche. Une intervention sur le parcours du réalisateur Mustapha Abderrahmane sera également présentée par l'enseignant Mansour Chahida. Le programme du troisième jour sera marqué par une sortie au niveau de plusieurs sites historiques et culturels de la

wilaya de Mostaganem, avec l'organisation d'un atelier pratique sur l'art de la photographie, ont indiqué les organisateurs. La manifestation, organisée par la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, en collaboration avec l'Association "Sanafirs" pour le théâtre et les arts, vise à mettre en avant l'importance de l'image et son rôle dans l'ère moderne et numérique. Elle offre également un espace d'échange d'expériences et de savoir-faire artistique et créatif entre professionnels et amateurs de cet art visuel, a-t-on précisé de même source.

BATNA

L'artiste Salah Boubir n'est plus

Le comédien Salah Boubir est décédé samedi après-midi au centre hospitalo-universitaire de Batna à l'âge de 63 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. La nouvelle de sa mort a suscité une profonde émotion au sein des artistes de la ville de Batna, notamment parmi les membres de l'équipe du théâtre régional Dr. Salah Lombarkia à laquelle appartenait le défunt. Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Bouzourane de la ville de Batna, selon ses proches.

LA MAISON D'ÉDITION

"VOIR PAR LE SAVOIR"

Une expérience pionnière en Algérie dans l'édition des livres en braille

La maison d'édition "Voir par le Savoir", pionnière en Algérie dans le domaine de l'édition de livres en braille destinés aux non-voyants, œuvre à développer ce secteur en proposant gratuitement de nombreux ouvrages dans les domaines de la fiction, de l'histoire, des anthologies littéraires, de la poésie ainsi que des livres religieux. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, Abderrahmane Amalou, responsable de la gestion de la maison d'édition, a souligné "l'attachement de la maison d'édition, depuis sa création en 2012, à mettre à la disposition des non-voyants en Algérie une collection riche et variée d'ouvrages dans tous les domaines, afin de soutenir leur parcours éducatif et de favoriser leur épanouissement personnel". L'intervenant a également souligné "l'importance de faciliter l'accès des non-voyants à de multiples sources de lecture afin de les intégrer dans la société, en leur permettant de découvrir des textes littéraires, poétiques et autres", ajoutant que le catalogue de la maison d'édition compte, depuis sa création, "43 ouvrages en braille dans divers domaines tels que l'histoire, la poésie, la politique, l'économie, le roman et les recueils de poésie". Par ailleurs, M. Amalou, également poète et musicien, a indiqué qu'à l'occasion de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), récemment organisée, la maison d'édition a publié "un nouvel ouvrage en arabe, en tamazight et en français", destiné aux enfants, intitulé "L'histoire d'un chat". Cet ouvrage est accompagné, "pour la première fois, d'illustrations en 3D avec des reliefs tactiles permettant aux lecteurs non voyants de distinguer au toucher différentes formes représentant des animaux et des personnages de l'histoire pour une meilleure interaction", a-t-il souligné, précisant qu'il s'agit là "d'une première dans ce domaine, pour suivre les autres expériences au niveau arabe et mondial". La maison d'édition propose également aux lecteurs non voyants de tous âges une variété de titres en histoire, littérature, religion, art, patrimoine et autres, dans différentes langues telles que l'arabe, le français, l'espagnol et l'allemand, à l'instar de la collection historique "Les gloires de l'Algérie", réalisée en collaboration avec le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, outre une collection sur la religion. Parmi ces publications, figure aussi "la Proclamation du 1er Novembre 1954", "l'hymne Kassaman", œuvre du poète de la Révolution, Moufdi Zakaria, les deux recueils de poésie "Des mots, des maux", "des extraits de la vie du Prophète Mohamed (QSSSL), "Bienvenu dans mon pays l'Algérie" et la dernière lettre écrite par la Chahida Hassiba Ben Bouali à ses parents, le 15 septembre 1957. La maison d'édition, ajoute M. Amalou, aspire à participer avec ses publications à plusieurs expositions, en Algérie et à l'étranger, en vue de faire connaître le patrimoine et la culture nationale ainsi que les érudits algériens, rappelant, dans ce sens, que la maison d'édition avait déjà publié un article de l'Agence Algérie presse service (APS) en braille, intitulé "Le Congrès de la Soummam a cimenté l'unité nationale", paru en 2023, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et la tenue du Congrès de la Soummam (le 20 août 1956). La maison d'édition "Voir par le Savoir" met aussi à la disposition des non-voyants qui ne maîtrisent pas le braille, plusieurs publications en version audio sous forme de CD-ROM, dont la plus grande partie est dédiée aux martyrs, dont Hassiba Ben Bouali, Larbi Benmhidi, Larbi Tbesi ainsi que d'autres œuvres littéraires et historiques, a-t-il conclu.

Mots croisés

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

1 - Intermédiaires - 2 - Abouter - Porte préjudice - 3 - Possessif - Salon - 4 - Méprise - Mis à la porte après la répétition du numéro - 5 - Degré d'une échelle - Sur le point d'être ivre - 6 - Fleuve français - Calcium - En crise - 7 - Riche - Col - 8 - Forme d'être - Épure - 9 - On les mange faute de grives - Conviendra - 10 - Menée en bateau - Réfléchi - 11 - Drame à Hiroshima - Brûlis - 12 - Couleurs - Passe au crible.

VERTICALEMENT

1 - Confirmation - 2 - Signe musical - Enzyme - Lac des Pyrénées - 3 - Faire du feu - Repaire - 4 - Apostat - Dévorées - 5 - En dernier - Cité sumérienne - Pensées - 6 - Argent - De près - Hitlérien - 7 - Déesse marine - Pillages - Société d'assurance - 8 - File - Saules - 9 - Irlande - Faute de langage - Deux ôtés de trois - 10 - Quantités de rondins - Piège à poissons.

Mots fléchés

| | | | | |
|---------------------|------------------|---------------|--------------------|----------------|
| Brillante | Façon d'avancer | Sodium | Lit de vache | Charge animale |
| Stupidité | Irlande | Sur une borne | Entre père et fils | Bout de bois |
| Trait d'union | | | Auxiliaire | |
| Le prix de la poste | | | Missive | |
| | | Fléchie | | |
| | | Araignée | | |
| En tenue | | Article | Double voyelle | Exposés |
| Édenté | | À terre | Pêche-resse | |
| | Garder à vue | | | Dépravées |
| | Fin de participe | | | |
| Acide | | | Opposition | |
| Enzyme | | | Incisive | |
| | | Poisson | | Temps compté |
| | | Vachement | | Fait surface |
| Étoile | | | Beau domaine | |
| Indique le lieu | | | Béquille | |
| | Il a un revenu | | | |
| | Façons d'agir | | | |
| Laisse froid | | | Tendue | |
| Jarosse | | | | |
| | | | Lac d'Ecosse | |

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Discours solennel prononcé devant une assemblée (8 lettres)

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | E | T | R | N | I | E | R | E | S | T | N | E | M | E | D | N | T |
| E | R | T | O | E | E | L | U | O | J | T | E | R | E | B | A | A | N |
| E | M | E | I | I | I | H | T | N | A | L | A | G | A | L | I | I | F |
| C | N | I | S | O | L | S | T | I | D | E | N | I | E | L | R | E | N |
| U | R | R | R | S | B | E | O | N | I | R | E | S | L | A | L | N | O |
| R | E | A | E | F | E | E | S | S | O | R | C | E | M | I | T | I | I |
| C | T | D | N | T | E | I | O | R | P | B | E | H | N | R | A | A | P |
| E | R | N | A | T | I | L | E | D | L | P | E | F | E | E | T | B | S |
| R | E | A | F | I | S | I | O | O | U | U | I | V | N | L | E | R | E |
| N | N | R | N | I | A | N | N | O | R | A | S | A | U | B | E | U | N |
| E | I | G | E | A | E | D | L | T | N | N | I | I | E | M | R | T | O |
| I | G | I | S | S | R | E | G | A | S | U | A | N | J | U | U | E | S |
| L | O | T | I | G | T | T | O | L | A | F | J | L | E | H | S | R | S |
| V | R | V | I | E | M | R | E | I | N | A | V | T | I | M | U | R | I |
| E | E | L | L | O | U | H | O | R | D | E | E | O | E | E | E | A | O |
| D | E | F | R | N | A | R | C | E | R | A | T | S | I | J | R | R | P |
| T | E | N | E | R | D | R | O | L | A | G | E | N | I | L | E | R | C |
| R | E | D | R | O | N | T | U | O | M | E | I | A | L | P | E | R | E |

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ANIER - ARRET - ASTRE - BERET - BLOND - BOITE - CRAN - CREME - CROSSE - DELIT - DEMENT - DEVISE - ECRAN - ELAN - ESPION - ETAT - FALOT - FELIN - FRIME - GALANT - GILET - GRAND - HEURT - HORDE - HUMBLE - INEGAL - INEDIT - INERTE - JAIS - JEUNE - JOULE - LIEN - LIERRE - LOUPE - MARIN - MORNE - MOUT - NAÏF - NAIN - NORD - OISIF - ORDRE - OSIER - PLAIE - PRESSE - POISSON - PROIE - RECRU - REFLET - REJET - SERIN - SEREIN - STAR - TAILLE - TERNE - TOILE - URBAIN - USAGER - USURE - VAIN - VOIE - VOILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Dithyrambe - 2. Émet - Est - 3. Cie - Ans - St - 4. Ot - Éteinte - 5. Nette - Sue - 6. Délétère - 7. Ep - Uélé - N.S - 8. Réel - Urnes - 9. Tirets - Osa - 10. An - Si - le - 11. Néo - Ras - Ut - 12. Testaments.

VERTICALEMENT :

1. Déconcertant - 2. Imite - Peinée - 3. Tee - T.D - Er - Os - 4. H.T - Éteules - 5. Atèle - Tira - 6. Rêne - Élus - A.M - 7. Assister - Ise - 8. Mt - Nue - Noé - 9. Sternes - Ut - 10. Ente - Essarts.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Frénésie - Retraites - Do - Est - Tri - Ger - Idées - Mat - Ase - le - Nèpe - Son - Étiers - Été - Nuées - Em - Art - Émeu - Ues - Eûtes - Messe - Lèse.

VERTICALEMENT :

Arrogant - Rue - EE - Éteintes - Enter - Peu - S.S - Ers - Aérée - Isatis - Sème - Il - Dés - Seul - Nette - Oe - Ute - Éreinté - Es - Assise - Émise.

MOTSMASQUÉS GLANDEUR

Les courses en direct



HIPPODROME ANTAR IBND CHEDDAD ES-SÉNIA - ORAN -
LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 - PRIX : JIBEL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Sifat El Mesk et Giga Tune le duo favori

Les treize coursiers de 3 ans et plus pur sang arabe sont de retour ce lundi à l'hippodrome d'Oran dans le prix Jibel retenu en la circonstance pour servir de cadre au pari tiercé, quarté et quinté, il faut se rendre à l'évidence que nous sommes en présence d'une épreuve à caractère assez particulière avec d'une part quelques coursiers qui se comptent sur le bout des doigts sur les treize engagés qui possèdent à leur actif quelques succès dont les plus probants entre eux, la femelle grise de 5 ans Sifat El Mesk, Giga Tune et Hiwaya, et le jeune mâle azezan de 4 ans Espion du Paon sauf qu'il est absent depuis le mois d'avril, confié à l'efficace A. Yahiaoui et encore qu'il ne faut pas oublier le poulain Ali du Paon confié au jockey T. Ali Ouar, à mon avis qu'il ne fait pas le trajet du Caroubier à Oran pour le simple plaisir de monter à cheval, mais attention on trouve la présence d'autres chevaux qui ont les moyens de figurer sur le podium en l'occurrence le vieux mâle Bibars et la femelle bai Jakkaria de Tiaret. Nous vous rappelons que cette épreuve est réservée aux coursiers arabes n'ayant pas totalisé la somme de 91 000 DA cumulé en gain et place depuis le 1er juillet sur une distance de 1200 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. KIRMIRA.** Vu le lot présent cette femelle de 6 ans aura des difficultés de se présenter parmi les cinq.
- 2. GIGA TUNE.** Cette belle femelle grise logiquement jouera les premiers rôles dans cette épreuve.
- 3. ALI DU PAON.** Cette fois-ci ce jeune mâle de 4 ans est confié à un jockey en

| PROPRIÉTAIRES | N° | CHEVAUX | JOCKEYS | PDS | CDS | ENTRAÎNEURS |
|----------------|----|------------------------|--------------------|------|-----|--------------|
| AB. BENMERZOUG | 1 | KIRMIRA | M. DAOUDARI | 56 | 6 | AB. GASMI |
| MO. CHADLY | 2 | GIGA TUNE | B. BENSALD | 55 | 8 | PROPRIÉTAIRE |
| MO. CHADLY | 3 | ALI DU PAON | T. ALI OUAR | 55 | 2 | PROPRIÉTAIRE |
| HARAS EL MESK | 4 | SIFAT EL MESK | K. HAOUA | 55 | 13 | YS. BADAOU |
| HARAS DU PAON | 5 | AKRAM DU PAON (0) | JJ : ABD. BOULESBA | 54 | 10 | Y. BOULESBAA |
| L. BOUDJEMAA | 6 | ESPION DU PAON | A. YAHIAOUI | 53 | 4 | PROPRIÉTAIRE |
| L. BOUDJEMAA | 7 | IRWAN | H. METIR | 53 | 1 | PROPRIÉTAIRE |
| A. BELAID | 8 | HIWAYA | AZ. ATHMANA | 53 | 9 | AB. GASMI |
| AEK. MESLOUKH | 9 | AL HOULM | AP : Y. BELBIA | 53 | 5 | PROPRIÉTAIRE |
| AL. AOUAD | 10 | MERBOUH AL ADIAT (0) | JJ : MA. AIDA | 52 | 11 | AB. GASMI |
| A. BELAID | 11 | JAKKARIA DE TIARET (0) | F. MOUISSI | 51 | 7 | PROPRIÉTAIRE |
| AB. BENMERZOUG | 12 | QUERIDH | N. MANSOUR | 51 | 3 | PROPRIÉTAIRE |
| L. BOUDJEMAA | 13 | BIBARS | AP : Y. CHELLAL | 50,5 | 12 | PROPRIÉTAIRE |

pleine forme T. Ali Ouar ne fait pas le déplacement pour rien du Caroubier à Oran.

4. SIFAT EL MESK. Cette accrocheuse à les moyens d'occuper la plus haute marche du podium.

5. AKRAM DU PAON. Au-dessous du lot.

6. ESPION DU PAON. Malgré son absence des pistes ce jeune mâle peut venir occuper une place parmi les lauréats.

7. IRWAN. Il passe par une période difficile ce mâle de 8 ans.

8. HIWAYA. Il ne faut pas la blâmer cette coursière, car elle a beaucoup de moyens physiques pour venir chambouler l'arrivée.

9. AL HOULM. À revoir.

10. MERBOUH AL ADIAT. Au-dessous du lot.

11. JAKKARIA DE TIARET. Méfiance, cette femelle est mon outsider de charme.

12. QUERIDH. Rien à son actif.

13. BIBARS. Méfiance, ce vieux mâle de 10 ans embusqué en bas du tableau bénéficiant d'une belle monte et quelques kilos au poids, il peut créer la surprise.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

4. SIFAT EL MESK - 2. GIGA TUNE - 1. KIRMIRA - 13. BIBARS - 8. HIWAYA

LES CHANCES

11. JAKKARIA DE TIARET - 3. ALI DU PAON

Une tentative d'émigration clandestine par mer déjouée et 10 personnes arrêtées à El-Tarf



La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Tarf a déjoué, en coordination avec la brigade maritime des garde-côtes d'El Kala, une tentative d'émigration clandestine par mer et ont arrêté 10 personnes, apprend-on samedi auprès de ce corps de sécurité.

Dans une déclaration à l'APS, l'officier principal de police, Djellab Hamza, chargé de la communication à la sûreté de wilaya, a précisé que les dix personnes arrêtées lors de cette opération menée conjointement par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine du service de la police judiciaire et la brigade maritime des garde-côtes d'El Kala sont âgées entre 20 et 35 ans et originaires des wilayas d'El-Tarf, d'Annaba et de Constantine. Selon la même source, l'opération a été menée suite à des informations relatives à des personnes qui se préparaient à embarquer depuis une plage de la commune d'Echatt (40 km à l'Est d'El-Tarf) pour tentative d'émigration clandestine par mer. L'opération a été supervisée par le parquet territorialement compétent et a permis de saisir une embarcation de fabrication artisanale et 12 jerricans pleins de 120 litres d'essence, a-t-on précisé. Au terme de l'enquête, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause en coordination avec le parquet territorialement compétent.

Algérie Poste organise une cérémonie de distinction des lauréats de la 1ère édition du challenge "InnovPost"

Algérie Poste a organisé, samedi à Alger, une cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 1ère édition de son challenge intitulé +InnovPost 2024+, placé sous le thème "Vers une poste connectée et innovante", et ce, en marge des activités de la 3e Conférence africaine des Start-up, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, qui a affirmé dans une allocution prononcée à cette occasion, que cet événement "témoigne du développement du secteur de la Poste et de son ouverture pour être en phase avec la nouvelle ère, et faire face ainsi aux défis de l'heure, notamment l'intelligence artificielle". Le ministre a salué par la même occasion, la participation massive à cet événement, se disant fier des jeunes talents qui ont concouru dans



différents domaines de la compétition. À cet égard, le ministre a annoncé qu'une "2e édition de cet événement sera organisée pour donner un nouvel élan au challenge dans ce domaine". De son côté, le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi, a souligné que ce concours "s'inscrit dans le cadre de la vision

éclairée d'Algérie Poste, en tant qu'entreprise citoyenne visant à renforcer la transition numérique et à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation en matière des services postaux et financiers". Il a également affirmé l'attachement de l'entreprise à adopter les solutions techniques

modernes pour améliorer la qualité du service public et partant, assurer au citoyen des services modernes et sûrs répondant à ses besoins. M. Zidi a exprimé, dans ce sens, "la disponibilité constante d'Algérie Poste à accueillir des compétences nationales, notamment les jeunes innovateurs et porteurs de start-up dans le domaine numérique et à domicilier leurs projets dans le tableau de bord prospectif de l'entreprise". Il a également noté l'engagement de l'entreprise à intensifier les programmes de partenariat avec les universités et les établissements de recherche nationaux, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de connaissances et de nouvelles techniques pour l'amélioration des services et la réalisation de la vision de l'Algérie numérique. La cérémonie a été marquée par la distinction de 16 équipes, classées selon 6 thématiques dédiées aux étudiants et aux start-up.

Accidents de la route : une personne décédée et 176 autres ont été blessées en 24h



Une personne est décédée et 176 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays ces dernières 24 heures, indique, dimanche, la Protection civile dans un communiqué. L'accident mortel a été enregistré dans la wilaya de Mascara où une personne a été heurtée par un véhicule sur la RN N 06 au lieu dit douar El-Madjaïdia, commune de Frouha. A noter également, l'intervention des éléments de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers la wilaya d'Aïn

civile sont intervenus pour l'extinction de 02 incendies urbains à Mostaganem et à In Guezzam.

Des démarches pour classer le Musée "Ahmed Zabana" d'Oran patrimoine national

La direction de wilaya de la culture et des arts s'attelle, actuellement, à l'élaboration d'un dossier pour le classement du Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran parmi la liste du patrimoine national, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. La préparation de ce dossier est réalisée

en coordination avec le Musée public national d'Oran, portant sur le bâtiment de cet établissement muséal qui porte le nom du martyr de la guillotine Ahmed Zabana, a-t-on fait savoir de même source. Ce bâtiment se distingue par sa valeur architecturale, ses fresques artistiques et abrite des collections

muséales classées, a indiqué Djamel Eddine Barka, chef du service du patrimoine à la direction de la culture. Le dossier de classement, qui comportera des données historiques et artistiques inhérentes au bâtiment, devra être soumis, au cours du mois de janvier prochain, à la commission spécialisée chargée du classement du patrimoine national relevant du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on souligné. Par ailleurs, selon des sources historiques,

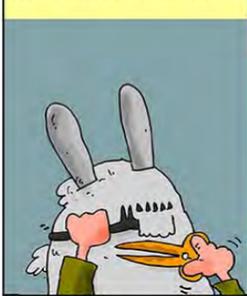
le bâtiment du musée a été construit en 1933 et ouvert en 1935. Après l'indépendance nationale, cet établissement muséal était rattaché à la commune d'Oran jusqu'en 1986, année où il a été transféré au ministère de la Culture. Le musée recèle des pièces muséales provenant de différentes périodes historiques, réparties dans plusieurs salles, notamment celles dédiées aux Beaux-arts, aux antiquités et à l'ethnographie, entre autres.

Le fonds souverain de Norvège atteint le niveau record de 1 700 milliards d'euros

La valeur du fonds souverain norvégien, plus grand fonds d'investissement au monde, a atteint le chiffre record de 20.000 milliards de couronnes norvégiennes (1.700 milliards d'euros), rapporte samedi des médias. Le plus gros fonds du monde a doublé ainsi sa valeur en l'espace de cinq ans, notamment grâce à l'afflux de recettes pétrolières et gazières et à la hausse des marchés boursiers. Constitué en 1996 pour servir d'épargne de secours, le fonds a dépassé de loin les prévisions initiales, atteignant près de quatre fois la taille du produit intérieur brut (PIB) annuel de la Norvège. Sa valeur actuelle correspond à une somme d'environ 321.000 dollars (304.265,40 euros) disponible pour chacun des 5,6 millions d'habitants de Norvège. Géré par Norges Bank Investment Management, qui investit 70% des actifs du fonds dans des actions mondiales, le fonds possède en moyenne 1,5% de toutes les actions cotées dans le monde.

EXPRESS- HISTORIQUE Drôle de secret (6)

Le jeune coiffeur entama son travail, non sans ressentir une forte pression, pour une raison des plus évidentes !



Une envie irrésistible de rire le submergea, mais il parvint tant bien que mal à se retenir, sachant que la sanction aurait été des plus sévères ...



Tu ne trouves pas que mes oreilles ont quelque chose d'étrange ?

Elles sont tout à fait naturelles, Votre Altesse !
Excellente réponse, petit ! Dorénavant, tu seras mon unique coiffeur attitré !

MISE

AUX POINGS

«Le parcours exceptionnel de l'Émir Abdelkader illustre une histoire marquée par l'héroïsme, la loyauté et le dévouement à la nation et à la patrie. Sa conduite, qui rejette la soumission, glorifie la liberté et se sacrifie pour les valeurs nobles, témoigne de son esprit civilisationnel non seulement envers ses compagnons et ses coreligionnaires, mais également envers ses adversaires».

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga



VIOLATIONS RÉPÉTÉES DU Cessez-le-feu AU LIBAN

La paix menacée par Les agressions sionistes

Alors que le cessez-le-feu en vigueur depuis le 27 novembre est censé ramener la stabilité au Liban, l'entité sioniste continue de multiplier les violations, semant mort et destruction dans le sud du pays. Ces agressions, dénoncées avec force par les autorités libanaises, mettent en péril la sécurité régionale et révèlent une volonté manifeste de maintenir les tensions.



La dernière attaque aérienne, perpétrée contre la localité de Beit Lif dans le gouvernorat de Nabatieh, a causé la mort de cinq personnes, dont deux enfants et une femme, et fait cinq blessés graves, selon un communiqué du ministère libanais de la Santé. Des témoins sur place rapportent des scènes de désolation, où des habitations civiles ont été réduites en ruines. Parallèlement, dans la région de Kham, des bombardements intensifs de l'artillerie sioniste ont détruit plusieurs bâtiments, provoquant des explosions massives qui ont secoué la localité. Des colonnes de fumée noire étaient visibles près de la mosquée centrale de la ville, laissant craindre de nouvelles pertes humaines. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a condamné fermement ces agressions lors d'un conseil des ministres, affirmant que "ces attaques répétées violent non seulement l'accord de cessez-le-feu, mais cherchent également à compromettre la paix fragile dans la région". Il a également souligné l'urgence de reconstruire les zones ravagées par les bombardements sionistes et de renforcer l'unité nationale face à ces provocations. Le commandement de l'armée libanaise, dans un communiqué publié dimanche, a confirmé la montée des tensions

à la frontière et annoncé des mesures renforcées pour surveiller et sécuriser les zones frontalières. "Nos forces suivent de près l'évolution de la situation, avec pour priorité de protéger le territoire et d'empêcher toute menace au pacte civil", précise le communiqué.

Le Coordonnateur résident des Nations unies au Liban, Imran Riza, a exprimé sa préoccupation face à la fragilité du cessez-le-feu. Lors d'une visite dans le sud, il a déclaré : "Bien que cette trêve soit essentielle pour préserver des vies, les violations constantes et les tensions le long de la frontière rendent la situation extrêmement préoccupante. Un engagement international plus ferme est nécessaire pour garantir la stabilité et protéger les civils." Les violations répétées de l'entité sioniste interviennent dans un contexte de silence quasi-total de la communauté internationale.

Les grandes puissances, souvent promptes à condamner ailleurs, restent étrangement muettes face à ces agressions. Cette inaction, aggravée par le veto systématique des États-Unis et de leurs alliés au Conseil de sécurité de l'ONU, empêche toute résolution visant à contraindre l'entité sioniste à cesser ses attaques meurtrières. Les appels à une intervention internationale se multiplient, alors que les populations locales conti-

nent de souffrir des conséquences de cette escalade. Le Liban, déjà confronté à une crise politique et économique profonde, voit ses efforts pour rétablir la stabilité intérieure mis en péril par ces actes de violence incessants.

M. Seghilani

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La Journée internationale célébrée aujourd'hui à Alger

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption organise, lundi à Alger, une journée d'information à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre de chaque année, a indiqué hier un communiqué de cette instance. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette journée d'information, inscrite sous le thème "Renforcer la transparence de la vie publique et de la bonne gouvernance : une garantie pour l'intégrité de demain", vise à mettre en exergue "l'importance de renforcer la transparence de la vie publique et la bonne gouvernance", précise la même source. Cela se fait à travers "la mise en œuvre et l'adoption des normes liées à la prévention et à la lutte contre la corruption devant impacter la résolution de la problématique du changement de comportement des individus et des groupes afin de garantir l'intégrité des générations futures à la lumière de la réalisation des objectifs de développement durable", relève le communiqué.

Elle vise également à "souligner l'importance de la déclaration de patrimoine en tant que mécanisme visant à renforcer la transparence de la vie publique", note le communiqué, soulignant que la journée d'information verra la participation de plusieurs experts.

Cette journée constitue, en outre, une occasion pour "présenter un bilan des réalisations de la Haute autorité depuis son installation, dans le cadre des réformes apportées par la Constitution de 2020" et une opportunité pour "renouveler l'engagement de l'Algérie envers ses obligations internationales en matière de prévention et de lutte contre la corruption".

ONPPE

Journée de sensibilisation sur la prévention contre la drogue

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) a organisé, hier à Alger, une journée de sensibilisation sur la prévention contre la drogue, avec la participation de représentants de secteurs et d'organismes nationaux, ainsi que de corps de sécurité et d'associations de la société civile. Dans une allocution à cette occasion, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a précisé que cette rencontre vise à "examiner des mécanismes pratiques et concrets pour renforcer la prévention contre la drogue", rappelant les programmes nationaux établis et le cadre législatif en matière de prévention de ce fléau. Mme Cherfi a également fait état d'un projet de convention, qui sera conclu "avant la fin de l'année en cours" entre l'ONPPE et l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), visant à "renforcer la prévention contre ce fléau à travers la mise en place de mécanismes et de mesures pratiques sur le terrain". Par ailleurs, la responsable a évoqué le plan national de l'enfance 2025-2030, en cours d'élaboration, qui vise à "consolider les mécanismes et les programmes nationaux dédiés à la protection et à la promotion de l'enfance, en impliquant des représentants des différents secteurs concernés, la société civile et les acteurs engagés dans ce domaine". Mme Cherfi a, en outre, rappelé les mécanismes d'accompagnement mis en place par l'ONPPE dans le cadre de la communication avec les familles sur les questions liées à l'enfance, telles que le numéro vert (11-11) et la cellule d'écoute composée de psychologues, sociologues et médecins. De son côté, le directeur général de l'ONLDT, Farid Mazouni a évoqué la stratégie nationale de lutte contre la drogue, élaborée dans le cadre d'une action coordonnée entre les secteurs, organismes et associations de la société civile.

BMS

Pluie et neige au nord et à l'est du pays

Des chutes de neige continueront de tomber aujourd'hui, sur les reliefs dépassant les 1000 et 1100 mètres d'altitude dans plusieurs wilayas du Nord et de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Béjaïa et Jijel sont ainsi placées en vigilance orange du dimanche à 21h00 au lundi à 06h00, souligne le BMS, précisant que l'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm. Les wilayas de Médéa et de Blida sont également concernées par cette alerte et placées en vigilance jaune, précise la même source. Par ailleurs, des vents violents souffleront durant cette journée du dimanche sur les wilayas de M'sila, Batna, Béjaïa, Jijel, Skikda et El Tarf.

Sarah O.

SOUS-RIRE

Syrie

Le régime de Bachar Al Assad est tombé !

